

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. II.—No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 31 AOUT, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

REFLEXIONS A L'USAGE DE BEAUCOUP DE MONDE.

Il est peut-être bon de répondre, une fois pour toutes, à certaines remarques, à quelques mécontentements même suscités par notre ligne de conduite. Mais nous devons dire immédiatement que ces murmures, qui s'élèvent quelquefois des deux camps opposés, sont pour nous l'indice certain que nous suivons une bonne voie.

Lorsque nous avons fondé notre journal, nous avons compris les difficultés de notre position. Nous savions qu'un journal illustré, s'adressant à tous les partis, ne devrait être ni un journal politique ni un journal de nouvelles et de faits divers. Mais en suivant ce système, qui aurait rendu notre journal plus intéressant pour ceux qui reçoivent plusieurs journaux, nous aurions perdu le patronage de trois ou quatre milles personnes qui ne peuvent et ne veulent recevoir qu'un journal.

La grande question était de faire lire ceux qui ne lisent pas, de faire pénétrer notre journal dans toutes les familles, de satisfaire tous les goûts et les exigences de notre population par la diversité et l'intérêt des matières, de réunir enfin dans un seul journal ce qu'on voit dans plusieurs.

Conformément au plan que nous avons résolu de suivre, nous avons cherché à tenir nos lecteurs au courant des affaires politiques par des articles où les deux côtés des questions étaient généralement exposés. Nous nous sommes appliqués surtout à rendre hommage au talent de nos compatriotes, quelle que fût la couleur de leur drapeau, au risque de froisser ceux qui ne veulent à aucun prix entendre dire du bien de leurs adversaires. Nous avons même reçu et publié des articles que nous n'approuvions pas, et admis comme correspondants et collaborateurs, des hommes dont nous ne partageons pas les idées.

Nous avons cru qu'un bon moyen de récompenser le public de son patronage, était d'ouvrir notre journal à tous ceux qui ont du talent et qui veulent travailler. Il nous semblait qu'il n'était ni chrétien, ni même de bonne politique de proscrire tous ceux dont les opinions ne conviendraient pas à quelques uns de nos lecteurs, de refuser de leur venir en aide, tout en readant notre journal plus intéressant.

Il est trop vrai déjà, malheureusement, que le pays est ingrat pour ceux qui ont du talent, surtout pour la littérature et la poésie. Il serait cruel, impardonnable même de la part de ceux qui ont connu les misères de la jeunesse depuis quelques années, qui savent combien de beaux talents le découragement a tués, qui se sont même plaints souvent de l'apathie de la population pour les choses de l'esprit; il serait, disons-nous, impardonnable de leur part, de ne pas chercher à rendre cette situation meilleure, à détruire, autant que possible, l'impression pénible que dans ce pays le talent est déplacé.

Pourquoi serait-il plus permis de refuser le travail à l'homme de lettres, qui vit du produit de son intelligence, qu'à l'ouvrier qui gagne son pain avec ses bras? Et n'est-il pas bon aussi de se rappeler que ce sont les talents froissés, les esprits aigris qui jettent le trouble et le désordre dans la société?

Dans tous les cas, nous continuerons de suivre une ligne de conduite que nous croyons sage et patriotique; nous continuerons d'accueillir avec bienveillance les productions poétiques et littéraires qu'on voudra bien nous

adresser, pourvu qu'elles ne renferment rien qui puisse froisser la morale, la religion et nos convictions nationales.

Comme nous agissons ainsi dans le but d'être utiles au public, nous prions nos abonnés de réfléchir avant de prêter l'oreille aux conseils de certaines personnes et de comparer les motifs qui font agir ces personnes aux nôtres. Pour nous, nous sommes bien décidés à n'écouter que les suggestions qui reposeront sur des motifs raisonnables de religion et de morale. Nous croyons que c'est le seul moyen de rester dignes de la confiance publique.

LA REDACTION.

UNE DÉCOUVERTE.

Nous avons assisté, mercredi dernier, à une réunion convoquée par le Dr. Utley, de cette ville, dans le but de faire connaître une découverte de la plus haute importance. Depuis longtemps on cherche le moyen d'appliquer l'électricité à la mécanique et de lui faire prendre la place de la vapeur comme pouvoir de locomotion. Le Dr. Utley croit avoir trouvé ce moyen, et le succès de l'expérience dont nous avons été témoin nous porte à croire que ce n'est pas une illusion. Nous ne voyons pas pourquoi il ne réussirait pas à faire marcher une grosse machine comme une petite en augmentant la force électrique de son mécanisme en proportion de la force de résistance qu'elle aura à vaincre. Le secret est trouvé, il s'agit de lui faire produire tous ses effets, d'en tirer toute l'efficacité possible.

Le Dr. Utley doit bientôt faire une expérience plus décisive.

UNE BELLE FETE.

Un de nos abonnés et correspondants de la Baie St. Paul nous apprend que les habitants de cette belle paroisse ont célébré le 22 du mois courant le 25<sup>ème</sup> anniversaire du glorieux pontificat de Pie IX. La plupart des maisons dans le village et même dans les côtes ou concessions étaient décorées et furent illuminées, le soir, avec beaucoup de goût. "Notre beau couvent, notre église et le presbytère de notre curé étaient magnifiquement illuminés, dit notre correspondant. On remarquait dans plusieurs vitrines le beau portrait de notre St. Père Pie IX. Il y eut promenade dans le village toute la soirée. Impossible de faire mieux dans une campagne."

La Baie St. Paul est une de ces paroisses du bas du fleuve, aussi remarquables par leur esprit religieux et national que par la beauté de leurs sites et de leurs paysages.

COURRIER D'ONTARIO.

Oh! les domestiques, quelle plaie! je dirai plus; quelle scie!!...

On parle de la Commune de Paris, et de l'International, et des pétroleuses, et des Prussiens; selon moi, ce n'est pas là qu'est le danger.

Le danger est au cœur même de la place, en cette demeure où tout un chacun s'enferme comme dans un château fort. C'est là que, dans la personne de nos domestiques, il nous menace incessamment.

Et cet ennemi cruel ne vous laisse pas de dépit. Il n'existe pour lui ni morte saison, ni vacance. Il vous poursuit d'un bout de l'année à l'autre; que dis-je, il vous poursuit même devant les tribunaux, ainsi que je vais vous le raconter dans un instant.

J'aimerais mieux les coups d'épée des Prussiens, que les coups d'épingle de cette engeance.

Mais entrons dans le cœur même du sujet.

Vous savez comme moi, chers lecteurs, qu'il y a de par le monde certains particuliers qui ont en grande horreur les distractions, la gaieté, les éclats de rire. Ces personnages brumeux sont toujours graves comme un article du *Nouveau Monde*, intitulé: *Encore le Journal de Québec*. On dirait à les voir, toujours empesés, sombres et moroses, qu'ils ont fait un pacte avec l'ennui, ou qu'une fée rechignée et mal-entraînée a présidé à leur naissance.

Il est tout naturel, n'est-ce pas? qu'un Anglais ainsi façonné recherche chez lui le repos et le silence, et qu'il s'efforce de briser tout ce qui fait obstacle au développement de son penchant à la solitude.

Placez-le en particulier à la campagne, où gens et bêtes font moins de bruit qu'à la ville, et vous croirez sans doute qu'il va s'élever au faite du bonheur, qu'un vaste champ d'ennui lui fournira tous les éléments indispensables à son bonheur en ce monde?

En effet, si cet Anglais est veuf, ou garçon, qu'est-ce qui peut venir troubler son repos? Les journaux? Mais est-ce qu'un homme qui recherche l'ennui et toutes les jouissances qu'il procure, ne repousse pas loin de lui, toute feuille imprimée, qui lui rappelle le monde avec son activité, ses agitations incessantes, son remue-ménage perpétuel, ses joies enivrantes, ses plaisirs entraînants, le croquet et le loto?

Sans doute, car le journal, c'est la civilisation, c'est la lumière et c'est l'épanouissement de la vie. C'est la naissance joyeuse, le mariage folâtre, l'annonce affairée, la nouvelle coquette, l'article grave et posé, la chronique légère et babillarde, et les propos mondains qui viennent répandre sur le tout leur vernis éclatant et leur étincelante gaieté.

Ce n'est donc point le journal qui viendra distraire le jeune chevalier du *spleen*.

Ce ne sera point les affaires non plus, cet Anglais est roche, et il éprouve assez peu de goût pour ses concitoyens pour éviter toute occasion de leur serrer la main. Car en général, on aime à serrer que la main d'un loyal ami, et l'ami loyal, c'est l'oiseau rare, *rara avis*, c'est la perle, c'est le diamant qu'on ne rencontre guère que deux ou trois fois dans la vie.

Eh bien! ce particulier, qui n'aime que la solitude et le repos, qui cultive son *spleen* avec la sollicitude du cultivateur pour son champs de maïs, parviendra-t-il à vivre en paix au sein de son opulente demeure? Non, et pourquoi? Parce que cette honnête homme, incapable de vaquer lui-même à certains travaux domestiques est forcé d'avoir recours à une servante. Et c'est cette servante qui fera le malheur de son existence.

Pourquoi John Wight, le nom du particulier dont je viens de vous entretenir, paraissait-il l'autre jour devant les tribunaux de son pays? C'est un homme tranquille, et paisible, et qui n'a jamais fait de mal à ses voisins, qui donc, je vous prie à en l'audace, l'incroyable audace de lui intenter un procès, un de ces vilains procès qui ôtent à l'appétit tout son piquant, et à la digestion tous ses charmes?

Qui? Mais de bonne foi, pouvez-vous le demander? N'avez-vous pas deviné que c'est sa servante, la cuisinière, une certaine Elizabeth Somerville, qui lui réclame £6.19s, pour dommages à elle causés par son renvoi de la maison de John Wight, "sans aucune raison valable?"

Or, voici ce qui s'était passé entre M. Wight et Miss Somerville:

Le 6 avril, celle-ci était à sa cuisine, chantant et sifflant, lorsque M. Wight, qui n'aime pas le bruit, la pria de vouloir bien se taire. Loin de se rendre à la prière de cet homme de bien, Miss Somerville, qui est entêtée, l'envoya promener, à peu près en ces termes: "Je chanterai et je sifflerai dans ma cuisine tant qu'il me plaira!"...

Et ayant prononcé d'une voix brève et accentuée ces paroles subversives et révolutionnaires, elle entonne un *lâitou* plein de surprises et de roulades sonores et retentissantes.

Quelques instants après, Miss Elizabeth se mit à monter et descendre les escaliers en "grosses bottes à clous," remplissant la maison d'un bruit infernal qui ne peut guère se comparer qu'au roulement d'une charrette sur le macadam.

Enfin, pour mettre le comble à ses procédés aussi insolents qu'hostiles au repos de M. Wight, ce frou-frou de cuisinière monta à sa chambre, située juste au-dessus de celle de son maître, et là commença à danser avec une agitation fébrile, et une passion de déhanchement dont on n'a pas d'exemple.

Or, M. Wight, souffrant de la jaunisse, était justement au lit en ce moment-là. Vous pouvez imaginer si tout ce bruit lui semblait agréable. Aussi lui arriva-t-il de déclarer à Miss Somerville que si elle continuait son tapage, "elle ne coucherait pas une nuit de plus chez lui."

C'est ce que cette cuisinière-modèle appelle une destitution, un renvoi "sans cause."

Le juge, le croiriez-vous? a paru incliner beaucoup du côté de Miss Somerville; il a dit que "tous deux étaient à blâmer," mais en définitive, il condamna Wight à payer £4. 10s. et les frais.

Dans l'opinion de ce brave homme de juge, nul doute que lorsqu'une cuisinière a des dispositions pour le chant, on doit lui enseigner la "Marsillaise," et siffler l'opéra de la Dame Blanche avec elle, chaque fois que sa marmite lui en laisse le loisir. Si elle descend les escaliers quatre à quatre, avec des bottes à clous, vous devez vous tenir au bas pour la recevoir dans vos bras en cas d'accident. Enfin lorsque le démon de la danse la pousse à entreprendre un cavalier seul au milieu de ses lèches-frites, votre devoir est de l'inviter à monter au salon et à lui serrer la taille aussi longtemps qu'il lui plaira de polker ou de valser.

Ah! vraiment  
C'est un métier bien difficile  
Que de garder des domestiques....

Comme nous possédons en Canada un certain nombre de chevaliers; je me permettrai de leur enseigner leurs devoirs par l'organe d'un poète du 14ème siècle :

I.

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,  
Il vous convient mener nouvelle vie,  
Dévotement en oraison veiller,  
Péché (a) fuir, orgueil et villenie.  
L'Eglise devez défendre,  
La veuve (b) aussi l'orphelin entreprendre (c),  
Estre hardis et le peuple garder,  
Prodoms (d), loyaux, sans rien de l'autrui prandre.  
Ainsi se doit chevalier gouverner.

II.

Humble cuer aie; toudis (e) doit travailler  
Et poursuer (f) faiz de chevalerie,  
Guerre loyal, estre grand voyageur,  
Tournoi soir (g) et jouter pour s'amie:

Il doit à tout honneur tendre,  
Si c'om ne puist de lui blasmé reprendre,  
Ne lascheté en ses œuvres trouver;  
Et entre touz se doit tenir le mendre (h).  
Ainsi se doit chevalier gouverner.

III.

Il doit amer son seigneur droiturier (i),  
Et dessus tous garder sa seigneurie;  
Largesse avoir, estre vrai justicier,  
Des prodoms suir (k) la compaignie  
Leurs diz oui et apprendre  
Et des vaillants les prouesses comprendre,  
Afin qu'il puist les grands faitz achever,  
Comme jadis fist le roi Alexandre.  
Ainsi se doit chevalier gouverner.

(a) Péché. (b) Veuve. (c) Protéger. (d) Prud'hommes. (e) Tous les jours. (f) Poursuivre. (g) Suivre. (h) Le moindre. (i) Seigneur de droit. (k) Suivre.

C. T.

M. Gérin raconte dans le *Constitutionnel* un voyage qu'il a fait à la Tuque, en compagnie de quelques joyeux amis. Il donne des renseignements pleins d'intérêt sur les lieux qu'il a parcourus. Nos lecteurs aimeront à lire ces récits instructifs et amusants.

Tous ceux qui songent au chemin de fer des Piles—et qui n'y songent pas?—savent que ce chemin a pour but de rattacher le St. Laurent aux eaux navigables du St. Maurice au-dessus des grandes Piles. Les Grandes Piles sont à dix ou onze lieues de Trois-Rivières. Dans l'espace de ces dix ou onze lieues, la rivière est remplie de rapides et de chutes qui rendent la navigation impossible. Il y a d'abord, à deux lieues de Trois-Rivières, le rapide des Forges, lit de roches et de cailloux qui s'étend dans toute la largeur de la rivière, quelques arpents au-dessous des vieilles Forges St. Maurice. C'est là, au pied de ce rapide, que le petit-poisson s'arrête pour frayer tous les hivers.

Un peu plus haut dans la rivière se trouve la Gabelle, puis la chute des Grès où M. Baptist a une grande scierie depuis plusieurs années. La chute des Grès est assez forte. En remontant la rivière on arrive ensuite, après avoir passé l'île aux Tourtes et la Pointe à Chevalier, à la grande cataracte de Shawenigan, puis au rapide des Hêtres, à la chute de la Grand' Mère, aux Petites Piles et enfin aux Grandes Piles où la navigation commence pour ne s'arrêter qu'à 70 milles plus haut, à la Tuque.

Et nous voilà dans Ste. Marguerite, sur ces coteaux où l'on cultive les bléts et les sapins secs. En été, c'est le rendez-vous des jeunes filles qui aiment à cueillir des fruits et en hiver des gamins qui vont chercher du bois avec des chiens. Au demeurant jolis paysages qu'un peu de soin pourrait embellir beaucoup. Quand notre ville aura une population de 50,000, c'est ici que les riches bourgeois se bâtiront des résidences champêtres. La première maison sur ce chemin, après qu'on a quitté la ville, est aujourd'hui fermée et abandonnée. C'est un pauvre vieillard qui l'habitait jadis. Né en Irlande, cet homme était venu en Canada à l'âge de 25 ou 30 ans. Après avoir amassé une modeste aisance, bien modeste, il s'ennuya de son pays et voulut y retourner. Il en était parti depuis une trentaine d'années. Arrivé à sa place natale, il ne s'y reconnaissait plus, tout était changé. Pas un ami qui se souvienne de lui. Il reprend presque aussitôt le chemin du Canada et vient mourir dans cette petite maison. Il avait dépensé toutes ses économies pour son voyage et il était trop âgé pour se remettre à gagner de l'argent. Il mourut de misère et de chagrin.

Nous tombons ensuite dans le fief St. Maurice qui est uni à la Banlieue pour les fins municipales et au comté de St. Maurice pour les élections parlementaires. Ce fief, comme celui de St. Etienne, dépendait autrefois des Forges. M. Mathew Bell possédait cette immense étendue de terre. Plus tard, M. P. B. Dumoulin acheta le fief St. Maurice et MM. Stuart et Porter le fief St. Etienne. Le fief St. Maurice, avec le poste des Forges, devra former bientôt une paroisse. Déjà il y a une chapelle aux Forges.

Voyez donc quelle activité, quelle fumée, quel branle-bas, c'est le poste des Forges. Tout marche, la fonderie, les fourneaux pour faire le charbon de bois, les hommes qui charroient la mine, d'autres qui vont au magasin, etc. Ce sont MM. McDougall qui ont ainsi ramené la vie et la prospérité. Tout s'en allait en ruines lorsqu'ils en ont fait l'acquisition pour une bagatelle. Tous les jours de nouvelles améliorations viennent donner un surcroît d'élan à leur exploitation industrielle. C'est une famille patriarcale que la famille McDougall. Ils sont huit frères, tous hommes d'affaires et tirant sur la même corde avec un accord parfait. C'est à leur père, feu M. John McDougall, qu'ils doivent cette organisation parfaite. Le magasin en ville, les magasins des forges, l'exploitation des forges St. Maurice et des forges l'Islet, tout cela fonctionne d'après une direction concertée, et toutes les affaires se font sous la raison sociale de "John McDougall & Sons," comme si les fils voulaient encore que l'ombre de leur père protège leur union.

St. Etienne! joli village, avec haute-ville et basse-ville, belle église en pierre toute flamboyante neuve. Un peu plus haut que le village on voit à droite la route qui conduit au Grès. Là encore il y a un poste considérable de travailleurs. Le moulin est bâti sur un des plus beaux pouvoirs d'eau qu'on puisse désirer. Au milieu de ce poste, M. J. Baptist est connu un roi, mais un roi tel qu'on en voit dans les contes de fées, un roi aimé, bienfaisant et juste pour tout le monde. Son trône ne sera jamais renversé par la Commune. Les terres ne sont pas bien bonnes à St. Etienne. Le sable est généralement sec et peu fertile. A Shawenigan, le sable est plus frais et la moisson est meilleure. Il y a un joli village à St. Boniface aussi. L'église est construite sur le versant méridional d'une chaîne des Laurentides.

Plus haut que Shawenigan il y a encore une paroisse qui sera fondée dans un an. La place de l'église est marquée et le clocher de St. Mathieu s'élèvera bientôt au sein de la forêt. Au-dessus de St. Paulin surgit en même temps la paroisse de St. Alexis. Quelques jeunes gens de Montréal ont pris des terres entre St. Mathieu et St. Alexis, sur le bord du lac Souris, et ils s'accordent à dire que la terre est excellente pour la colonisation. Dans le lac ils prennent du poisson autant qu'ils veulent. Voilà jusqu'où la colonisation a pénétré. Et dire qu'il y a vingt ans, il fallait un guide pour aller de Trois-Rivières à Shawenigan. Qui peut prévoir les développements que prendra le territoire du St. Maurice dans les vingt ans à venir?

Ste. Flore vient à peine de naître et déjà c'est une belle paroisse. Presque toute la paroisse est formée par une vallée qui se trouve entre deux chaînes des Laurentides. Le sol est excellent. Il y a des côtes cependant, qui sont rudes à traverser, mais n'importe, nous sommes aux Grandes Piles avant six heures du soir.

Nous commençons sérieusement la vie de voyageur du St. Maurice. Nous déployons nos tentes pour camper sur le bord de l'eau. Notre wigwam est l'abri le plus agréable que je connaisse. Seulement les maraînges, les moustiques et les brûlots sont des compagnons de voyage dont on se dispenserait volontiers. Ils nous dévorent; le seul moyen de défense que nous ayons contre eux, c'est de fumer. Il n'y a pas le moindre doute que c'est aux mouches que nous devons l'usage de la pipe. Les mouches font perdre patience et donnent de l'humeur. C'est pourquoi les sauvages ne négocient aucun traité sans commencer par allumer le calumet. Lorsqu'ils veulent la concorde, ils fument le calumet de la paix. Lorsqu'ils n'en veulent pas, peu leur importe que les mouches piquent, ils n'en auront que plus de rage contre l'ennemi.

## BLOIS ET CHAMBORD.

Le lundi 3 juillet, deux jeunes gens de fort bonne mine arrivaient à Blois au milieu de la nuit et venaient frapper à la porte de l'hôtel d'Angleterre. C'est une maison assez élégante et connue par l'excellent service qu'on y trouve. Un seul garçon, dont le tour de veille était arrivé, ne dormait pas; il ouvrit: les voyageurs demandèrent une chambre à deux lits, puis une chambre contiguë pour un troisième voyageur de leur connaissance qui devait arriver par le train de trois heures du matin. Ils auraient désiré voir le maître de l'hôtel; mais François, celui qui leur avait ouvert, fit remarquer que si tous les voyageurs de nuit faisaient lever monsieur et madame Girant, ceux-ci passeraient plus de nuits blanches que de noires. Les deux amis se rendirent à cette observation judicieuse et n'insistèrent pas. On leur donna ce qu'ils avaient souhaité, et ils se jetèrent sur leurs lits sans même quitter leurs vêtements.

A trois heures arriva le voyageur annoncé; François le reçut, le conduisit à la chambre retenue, il fut un peu surpris de voir aussitôt les trois compagnons employer le temps non à dormir, comme il eût fait lui-même si volontiers, mais à conter, raconter et rire du meilleur cœur du monde. "Employons mieux le temps," dit, sur les quatre heures, le dernier venu. "J'ai dormi dans le chemin de fer; autant de pris sur l'ennemi. Allons voir le château. Le voulez-vous, messieurs?—Nous voulons ce qu'il vous plaira; mais, pour tout dire nous aurions autant aimé quelque peu dormir.—Eh bien, restez, l'un, restez, l'autre.—Nous sommes prêts à vous suivre."

Les voilà en route vers le château. Qui fut surpris d'une visite aussi matinale? Ce fut le régisseur de cet admirable édifice. "Messieurs, dit-il avant d'ouvrir, on ne vient pas à pareille heure. Revenez à midi, on vous ouvrira.—Nous sommes importuns, assurément; mais je reste à Blois seulement deux heures; je ne sais quand je reviendrai. J'arrive de loin; allons, monsieur, ne nous tenez pas rigueur." Ces mots étaient dits de si bonne grâce, d'une voix si pénétrante, que le régisseur sentit tomber sa mauvaise humeur. Il demanda poliment le temps d'aller passer un habit plus décent, et quand il revint: "Voilà, se disait-il, une singulière visite. Serait-ce, en ce temps de communs, des malfaiteurs? Oh non! c'est plutôt le contraire. Arrive qui pourra! je les laisserai entrer; mais je ne les perdrai pas de vue."

Et la porte s'ouvrit. Le voyageur qui avait déjà parlé regardait tout avec des yeux ravis. Il s'arrêta, interrogeait, semblait connaître aussi bien que son guide, tous les détails, toutes les beautés de cette grande et splendide résidence. Surtout il parut profondément ému, en passant de la salle des Etats et des appartements de Louis XII et d'Aune de Bretagne dans ceux de François Ier, de la reine Claude, de Henri II, des reines

Catherine et Marie de Médicis. Il fit ensuite le tour des bâtiments extérieurs. La façade de François Ier lui rappela le beau palais qu'habitait à Venise Madame la duchesse de Berry.

Il voulut tout voir et revoir: les chiffres, les emblèmes, les armoiries, les ciselures, les voutes, les bas-reliefs, les inscriptions, les poteries, les médailles si curieusement recueillies et interprétées par M. de La Saussaye, rien n'échappa à son attention. Deux heures s'écoulèrent ainsi: "Voilà, dit-il au régisseur, une des bonnes heures de ma vie, et c'est à vous, monsieur, que je la dois.—Mais, monsieur, sans doute vous reviendrez bientôt revoir ce que vous avez si bien apprécié?"—A ces mots le visage de l'illustre voyageur se couvrit d'une teinte de tristesse, et le château lui rappelant la fin d'une balade de Charles d'Orléans, il murmura ces vers à demi-voix, en se penchant sur M. de Monty:

Contre les vagues de Tourment,  
Quant il lui plaira, Dieu m'envoie  
A plaisir et à gré, le vent!

"Oui, monsieur, je reviendrai; mais il ne dépend pas seulement de moi d'en avancer le moment désiré."

Le personnage mystérieux partit sans dire son nom, dans la direction de Chambord. Mais il montait en voiture il fut reconnu par Madame Girant qui avait mis la tête à la fenêtre.

Cependant le prince approchait de Chambord. Il regardait de ses plus grands yeux les beaux arbres, la belle distribution des chemins, des taillis, des futaies. A la distance d'une demi-lieue le château n'a pas l'aspect grandiose qu'il offre de plus près. Plus il avançait, plus il en prenait une grande et juste idée. Voilà donc Chambord! s'écriait-il, mon cher Chambord, qui est bien à moi, que la France m'a donné et qu'elle ne m'a pas repris... Qu'il est beau! Oh! la riche et poétique architecture! Chambord est, en vérité, plus beau que le château de Blois; et il est à moi, bien à moi. Oh! mes douces fleurs de lis! ajouta-t-il en les voyant gracieusement couronner les toitures; et l'émotion lui ôta la voix, des larmes inondèrent son visage.

En ouvrant la portière, Varennes demanda le prix convenu, que M. de Monty lui tendit.—Y a-t-il quelque chose pour boire?—Oui, vraiment, dit Henry; donnez-lui, Monty, ce que vous savez.—Mais, monsieur, reprit le conducteur, je ne peux pas changer ici un billet de 100 francs.—Aussi le garderez-vous, mon ami, dit Henry; il fera que vous me reconnaîtrez quand vous me verrez une autre fois. Annoncez-nous au château.

"—Qui faudra-t-il que j'annonce?  
—Le propriétaire de la maison."

Personne dans le château n'avait été prévenu. Le prince voulait avoir pour le moins un jour à lui pour recueillir ses impressions. Seulement, le régisseur, l'excellent et aimable M. Arnould avait été averti, la veille, de faire préparer par Phôte de l'auberge Saint-Michel, qui touche au château, un bon déjeuner pour douze personnes. "Ce sont apparemment des amis de Monsieur," pensa M. Arnould, et il avait commandé le déjeuner.

Pour le propriétaire il voulut d'abord voir les excellentes gens chargés de la garde et du service; d'abord M. Arnould qui n'avait jamais vu son maître, et qui depuis dix ans remplaçait un digne oncle qui, lui non plus ne l'avait jamais vu. Le concierge et les autres serviteurs arrivèrent; le prince embrassa l'enfant du concierge auquel il fit compliment de la bonne façon de sa femme; il dit un mot à chacun; puis sans désemparer, il visita le château. Tout l'enchantait dans cette création originale et grandiose, qu'on dirait avoir été faite sur les plans du Palais d'Apollidon, non par le Primatice, ainsi que l'a parfaitement démontré M. Viollet LeDuc, mais par François Ier, enthousiaste admirateur du roman d'Amadis de Gaule.

Le grand escalier, tour de force incomparable, et la splendide lanterne qui le renferme, les cheminées, les fenêtres, les chiffres de François Ier, de sa sœur la Marguerite des Marguerites, et de la reine Claude; les enroulements, les arabesques, les chapiteaux où semble se jouer la plus harmonieuse fantaisie tout captivaient ses regards enchantés. "Je ne l'aurais jamais cru si beau, disait-il. Je pensais voir une grande ruine dont les parties les mieux conservées avaient été reproduites par la gravure ou la photographie. Mais quel autre propriétaire pouvait, après quarante ans, retrouver sa maison en si bon état!"

En effet, le comte de Chambord, que les journaux et les légendes du pays ont fait souvent revenir à Chambord depuis 1830, n'avait pas une seule fois revu ni Chambord ni la France depuis les journées, longtemps dites "glorieuses," de juillet. Les républicains eux-mêmes comprennent l'émotion dont il ne pouvait se défendre en se retrouvant enfin chez lui.

"Mais, dit-il à M. Arnould, je ne vois pas où vous pensez me dresser un lit dans toutes ces belles salles dont l'ameublement laisse quelque chose à désirer. Il laisse tout à désirer, Monsieur; je vais pourvoir au plus pressé. Quelle partie du château Monsieur veut-il habiter?—Tenez, M. Arnould, donnez-moi, près de vous, la chambre qu'occupait ou couchait Auguste de La Rochejacquelein, mon cher et preux balafre. Oh! que n'est-il encore ici pour me recevoir! Au moins verrai-je Mine de La Rochejacquelein?—Monsieur ne doit pas en douter. En ce moment, elle est à Usse; elle sera demain à Chambord."

M. Arnould ne se trompait pas.

Le prince voulut encore parcourir le bois qu'il aimait à appeler son bois. Le parc abonde en cerfs, en daims, en chevreuils. Seulement le sanglier, ce commensal de la Sologne, est devenu plus rare. "La belle chasse! disait le prince, et que je la préfère à ces forêts que l'on encombre de gibier, pour en faire un facile massacre! Au moins faudra-t-il ici le chercher et le poursuivre."

Il entra assez fatigué et mourant, pour ainsi dire, de faim. Heureusement le déjeuner l'attendait. Comme il passait de la cour dans la salle où la table était dressée, tous les habitants du village de Chambord et des environs étaient accourus; déjà même nombre de voitures parties de Blois, au reçu de la bonne nouvelle, étaient rangées au pied des murs: "Vive Monsieur!—Vive le Comte de Chambord!—Vive le Roi!" criaient de toutes parts. Il lui fallut encore s'arrêter pour remercier les uns, prier les autres de le prendre un peu moins haut, reconnaître les fidèles qu'il avait déjà vus, les années précédentes, en Angleterre, en Suisse, en Italie, à Frodsdorf.

Au nombre de ceux qui approchèrent les premiers furent M. et Mme Girant, impatientes de réparer le temps non mis à profit. Henry, auquel M. de Monty les présenta, les accueillit avec cette bonté enjouée qui lui est particulière. Il les invita même à déjeuner avec lui. Pendant qu'ils déjeunent, je dois réparer un oubli.

Avant que ne fût répandu le bruit de son arrivée, le Prince avait trouvé le temps d'aller surprendre M. le curé. M. de Monty

connaissait fort bien le vieillard, et dans la crainte de lui causer une émotion trop forte, il entra le premier.

—Ah! monsieur de Monty, lui dit le curé, venez-vous enfin comme saint Jean le Précurseur?

—Oui, monsieur le curé.

—Monseigneur doit bientôt arriver?

—Oui, bientôt: regardez qui ouvre la porte.

Le bonhomme ne put prononcer un mot et voulut se jeter à genoux.

—Gardez-vous de cela, mon cher curé, dit Henry; je viens vous embrasser, et vous recommander de bien prier Dieu pour qu'il me fasse revenir tôt et mourir tard dans notre cher pays. N'est-il pas juste de me laisser réparer le temps perdu? Adieu, monsieur le curé; votre paroissien vous invite à dîner aujourd'hui avec lui.

A partir de ce moment, Chambord ne désemploit pas: les uns vinrent à cheval, les autres en voiture, le plus grand nombre à pied. Madame Giraut qui a de l'esprit, dit alors un mot caractéristique, en apercevant une bonne fruitière de Blois dans la foule: "Quelle prétention!" Or, il y avait énormément de ces prétentieux et de ses prétentieuses. Et l'on disait de tous côtés: "Que n'est-il venu huit jours plus tôt! Nous aurions fait d'autres élections." Telle est en France la mobilité des opinions: la plupart de ceux qui formaient la foule à Chambord avaient quelques jours auparavant, sur les avis et conseils venus d'assez hauts lieux, voté contre les monarchistes, les cléricaux, tous ceux qui ne voulaient pas de la République; et tous maintenant disaient:—"Ah! s'il était venu huit jours plus tôt!"

Voilà dans la plus parfaite exaltation, ce que j'ai recueilli de la bouche de ceux qui, plus heureux, étaient arrivés assez à temps pour voir Henri V. Rien, je le répète, ne peut rendre l'effet produit sur toute la population de Blois par ces trois courtes journées que M. le Comte de Chambord a passées dans sa maison. Les journaux de la République, je le sais, et avant tout celui qui semble exercer, à titre d'office, la charge de persiflage, appelleront notre Prince le *Roi de Chambord*. C'est, en effet, de Chambord qu'est daté le Manifeste dans lequel le chef de la maison de France a, pour la première fois, adopté le nom de Henry V.

Assurément, pour les voltairiens, il y a là grande matière à persiflage, comme lorsqu'on s'avise de rappeler en France le nom de Jeanne d'Arc; mais nous nous souviendrons qu'un autre héritier de la couronne fut longtemps appelé "le Petit roi de Bourges," ce qui ne l'empêche pas de figurer assez bien dans l'histoire sous le nom de Charles VII le victorieux.

#### M. DE RÉMUSAT.

On sait que M. Jules Favre jugea à propos de résigner après le vote sur les pétitions des évêques, demandant le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. Il avait voté avec Gambetta en faveur de l'ordre du jour Marcel, que le gouvernement avait fini par rejeter. Son successeur est M. de Rémusat:

"M. Charles, comte de Rémusat, est un de nos philosophes et de nos littérateurs les plus distingués. Le nombre de ses ouvrages est assez considérable. C'est un esprit fin, délicat, en même temps que profond.

"M. de Rémusat est né à Paris le 14 mars 1797, il a donc, comme M. Thiers, soixante-quinze ans.

"Il fut d'abord avocat, puis journaliste. Ce fut comme journaliste qu'il protesta, en 1830, contre les ordonnances de juillet. Nous le voyons ensuite député de Toulouse, puis sous-secrétaire d'Etat, toujours associé à la politique de M. Thiers contre M. Guizot.

"Ministre en 1840, rejeté dans l'opposition par M. Guizot, il redevint ministre dans les dernières années du règne de Louis-Philippe.

"Il a fait partie de nos Assemblées en 1848 et 1849, puis s'exila volontairement au coup d'Etat.—M. de Rémusat est l'un des quarante de l'Académie Française."

Un mot profond de M. Thiers à l'issue de la fameuse séance dans laquelle il a prononcé son discours sur le pouvoir temporel.

On parlait plus que jamais, à l'issue de la séance, de lui confirmer, pour deux ans, ces pouvoirs dont il ne fait que des dévotions.

Mais M. Thiers ne se soucie guère de cette confirmation.

Un de ses fidèles s'en étonnait:

—Oh! répondit M. Thiers, je connais mes Français; qu'ils m'établissent ce soir leur chef pour un temps déterminé... dès demain matin ils n'auront plus qu'une idée fixe...

—Laquelle?

—Parbleu, celle de me renverser!

Bien fine et trop vraie cette observation!

#### FAITS DIVERS.

Un cultivateur de St. Michel de Bellechasse a été horriblement mutilé la semaine dernière, par une faucheuse qu'il conduisait. Il avait eu l'imprudence de se tenir en avant de la faux, quant les chevaux partirent: le malheureux eut les deux pieds coupés, puis étant tombé encore en avant de la faux, il reçut une nouvelle blessure à l'une des jambes. Il est depuis dans un bien triste état.—*Echo de Léris.*

Moscou est dans la consternation. Les incendies que les dépêches et les journaux sont unanimes à attribuer aux menées de la secte socialiste russe, s'y succèdent chaque jour, en dépit de toute la surveillance imaginable.

Les magasins, les bazars, les hôtels, les églises flambent l'un après l'autre, comme des châteaux d'allumettes, et le dommage matériel est évalué, depuis quinze jours seulement, à 18 millions de roubles.

M. A. H., d'Attawagan Killingly, Connecticut, écrit le 15 courant, au *Protecteur Canadien*:

Dimanche dernier, vers six heures du soir, un jeune vaurien, du nom d'Adolphe Cahier, à moitié ivre, entra chez M. Louis Lagacé, et saisissant une bouteille, voulut en frapper Madame Lagacé, qu'il s'était mis à insulter en arrivant. Le mari de celle-ci arrivant sur ces entrefaites, voulut débarrasser sa maison de cette canaille, mais Cahier prenant une hache, en asséna un coup à M. Lagacé, qui, ne le parant pas bien, eut le visage fendu jusqu'aux os depuis la racine du nez, près de l'œil, jusqu'à la bouche. Il n'est pas hors de danger. Le malfaiteur n'a pu être arrêté encore.

COMMENT ON ATTRAPE LE CHOLÉRA.—Les cas de choléra qui se sont dernièrement produits à New-York, et dont a parlé le télégraphe, ne sont pas d'un caractère bien alarmant. L'inspec-

teur de santé de la ville alla voir une femme qui était, disait-on, atteinte du choléra-morbus. Elle avoua qu'elle avait mangé vingt pêches, un morceau de melon-d'eau et deux tranches de melon musqué. Cette femme, qui est une vagabonde, fut envoyée à l'Hôpital Bellevue, où elle mourut le lendemain matin. Les médecins de l'hôpital prétendent que c'est un cas de véritable choléra asiatique, mais si les aveux de cette femme sont dignes de foi, il est permis de différer d'opinion avec eux.

INCROYABLE.—Un fait vraiment incroyable se passait la semaine dernière autour de la montagne.

M. Brown, restaurateur, était allé dimanche soir faire une promenade en voiture autour de la montagne, accompagné de trois dames; après avoir dépassé la Maison Blanche, sur le chemin de la Côte Ste. Catherine, il fut arrêté par trois individus, qui se donnèrent à lui comme agents de police, et qui lui demandèrent impérativement de leur donner sans retard la somme de \$1.50 par chaque personne se trouvant dans la voiture. Ils prétendaient que cette somme était exigée comme amende, à cause du tapage qu'ils faisaient.

M. Brown, très-effrayé, retourna toutes ses poches, mais ne put réunir que quatre piastres que les agents de police acceptèrent cependant comme à-compte. M. Brown reprit promptement le chemin de la ville, mais, pour sa propre satisfaction, adressa quelques questions au comptable de la barrière de péage. Celui-ci lui dit qu'il avait la certitude que l'un au moins de ces individus faisait partie de la police du village de la Côte Ste. Louis.

De semblables faits peuvent se passer de commentaires.

HORRIBLE AFFAIRE.—Richard Doran, employé comme charretier par un marchand de la rue McGill, allait, lundi soir, remiser son fourgon dans une petite cour qui donne sur la rue Latour.

Comme le passage était complètement obstrué par un tas de bois de corde qui venait d'être déchargé, il commença à s'emporter et voyant le nommé Michel Broder, à qui on lui dit appartenir le bois qui lui barrait la route, il se prit de querelle avec lui. Les arguments épuisés, ils en vinrent aux coups, la lutte dura depuis quelques instants, lorsque la femme de Broder, attirée par le bruit, vint les séparer; mais cela ne faisait pas le compte de Doran, il poursuivit son adversaire jusqu'à la porte de la maison, et là, lui asséna sur la tête un violent coup de bâton qui l'éclaboussa sur le sol, privé de sentiment.

La femme le rentra dans la maison, le mit au lit, mais tous les efforts qu'elle fit pour le rappeler à la vie demeurèrent infructueux. Le Dr. Leprohon fut appelé ainsi que le Dr. Kennedy; tous deux déclarèrent qu'un inflammation s'était déclarée, ils n'avaient aucune espérance de sauver l'infortuné.

Doran a été immédiatement arrêté par les sergents Nelson et Bouchard.

Son Hon. le Recorder, apprenant que Broder était à ses derniers moments, s'est transporté à son domicile pour recevoir sa déposition, mais il n'a pu arracher une seule parole de la pauvre victime.

Le malheureux Broder est mort le lendemain.

Des dépêches de Dunville, Ontario, mandent qu'on vient de découvrir 200 squelettes, d'une stature gigantesque, sur la ferme de Daniel Fredenburg, Township de Cayuga, environ à 10 milles à l'ouest de cette place.

Il paraît que depuis quelques années, on a souvent trouvé des crânes humains dans les environs de cette localité, mais jamais en aussi grand nombre que cette fois-ci. Croyant qu'ils pourraient en trouver de nouveaux, quelques individus se mirent à creuser et trouvèrent ces squelettes à 5 pieds sous terre.

Ils étaient dans une fosse circulaire d'environ six pieds de diamètre, évidemment faite par l'art. Les crânes se sont bien conservés; mais les autres parties des squelettes sont gâtées et brisées. Il y avait à côté des squelettes de petites pipes en pierre, de grosses coquilles de mer, des têtes de haches de fer, de colliers de pierre et d'autres articles que les gens des environs ont emportés; mais il y a encore un bon nombre de crânes et de fragments de squelettes.

Comme plusieurs des crânes sont très-larges, il y en a qui croient qu'ils appartiennent à une race supérieure et antérieure aux Indiens, mais il est évident que ce lieu est le site d'un ancien cimetière indien. Les pipes et les autres articles trouvés parmi les os, corroborent cette opinion. La découverte d'anciens squelettes n'est pas une nouveauté dans cette place. Sur cette ferme, surtout, on a déjà trouvé des crânes et autres parties du corps humain, qui indique clairement qu'il y avait là, autrefois, un cimetière indien. On croit que quelques-uns des squelettes seront envoyés au musée de l'Université de Toronto.

Une autre dépêche affirme que ces squelettes sont d'une taille gigantesque, que plusieurs mesurent huit pieds et qu'il y en a seulement quelques-uns qui mesurent moins que six pieds.

SCÈNE ÉMOUVANTE.—Un journal anglais raconte comme suit une aventure émouvante arrivée à un garçon de 12 ans, dans les montagnes de Pine Hill, dans l'état de New-York. Vendredi dernier, à 10 heures de la matinée, Mme. John Felter entendit son chien aboyer avec animation dans les montagnes à quelque distance de la maison. Le jeune Felton, âgé de 12 ans seulement, comprenant que cet aboiement signifiait qu'il y avait du gibier important, partit pour se rendre à la découverte. Quand il fut parti sa mère éprouva un peu d'inquiétude et pendant quelques instants elle prêta l'oreille pour entendre les aboiements du chien, qui cessèrent tout à fait une demi-heure après. Les heures s'écoulaient et l'enfant ne revenait pas. Alors n'y pouvant plus tenir, Mme Felter se rendit chez un voisin pour envoyer à la recherche de son enfant. En route, elle rencontra son mari qui revenait du village. Elle lui raconta ce qui était arrivé et celui-ci, tout en cherchant à calmer ses craintes, prit un fusil et se dirigea vers l'endroit indiqué par sa femme.

M. Felter fouilla les montagnes jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, et ne voyant rien, n'entendant rien, il allait s'en retourner à la maison, quand il mit presque le pied sur le cadavre d'un chat sauvage, d'une grande taille. Tout indiquait qu'il y avait eu une lutte terrible. Ce spectacle fit craindre à M. Felter qu'il ne fut arrivé malheur à son fils. En examinant les feuilles et les broussailles il découvrit une trace de sang qu'il suivit jusqu'à une centaine de verges. Il arriva alors à un endroit où son chien se tenait sur le corps de son fils qui était couché sur le sol. L'animal regardait anxieusement l'enfant et lui léchait par fois le visage et les mains. A l'approche de M. Felter, il fit entendre un long aboiement et montra des signes de joie. Le père s'agenouilla près de son fils et lui appliqua la main sur le cœur. Il constata avec joie qu'il vivait, mais qu'il était grièvement blessé, comme semblaient l'indiquer les traces des griffes du chat.

Les vêtements de l'enfant étaient presque en lambeaux, et de la tête aux pieds son corps était couvert de contusions. Il était affaibli par le sang qu'il avait perdu, mais ses blessures avaient été léchées par le chien fidèle. M. Felter prit son enfant dans ses bras et se rendit ainsi à sa maison, toujours suivi du chien. Après avoir pris quelques médicaments, l'enfant revint à lui et put raconter son histoire.

Il avait vu le chat aux prises avec le chien, ce dernier étant dans une position désavantageuse. Il tenta d'abord de changer les rôles en lançant des pierres; mais l'animal sauvage ne sembla pas les remarquer. Alors il prit une perche et il voulut l'en frapper. Ce que voyant le chat se précipita sur lui et lui lacéra les chairs comme il a été dit plus haut. Mais le chien ayant repris ses avantages se rua sur lui avec furie et l'étouffa.

L'ASSASSINAT DE MISSOURI.—L'assassinat d'un homme du nom de Campbell, qui a eu lieu dernièrement dans le township de Missouri et dont nous avons déjà parlé, produit une grande sensation dans le Haut-Canada. Ce qui excite surtout l'anxiété des gens, c'est de voir que la femme du défunt fait des rapports contradictoires sur ce meurtre; on est généralement porté à croire que c'est elle-même qui a tué son mari. Elle dit d'abord que c'étaient des hommes masqués qui s'étaient introduits dans la maison et qui avaient massacré son mari. Dans l'enquête qui eut lieu, le jury n'ajouta point foi à ces paroles et exprima la conviction que cette femme et un nommé Coyle, son amant, étaient les coupables. Ils furent tous deux incarcérés. Voici les premiers aveux qu'elle a faits samedi dernier:

"Moi, Phoebe Campbell, fais volontairement le rapport suivant concernant la mort de mon mari, George Campbell, arrivé le 14 juillet au soir. Mon mari et moi allâmes nous coucher à 11 heures. Je fus éveillée par mon mari qui m'appela. J'entendis quelqu'un le frapper dans le lit; des gouttes de sang ont jailli sur moi. Mon mari sauta à terre et il me demanda un couteau. L'individu me dit: Si vous le lui donnez, je vous tuerai aussi. Je le lui donnai. Je reconnus la voix de Thomas Coyle. Mon mari tomba bientôt et Coyle lui donna un coup de hache.

"Pendant que mon mari gisait sur le plancher, je dis à Coyle: Oh! pourquoi avez-vous tué George? Il répondit: Nous nous sommes querellés et j'ai toujours dit que je me vengerais.— Vous n'avez pas besoin de vous enfuir, on vous trouvera.— Non, personne ne m'arrêtera, on ne me connaît point. Il ne faisait pas assez clair dans la chambre pour voir les traits ou l'habit de Coyle. Je ne sais s'il avait du sang sur lui. Il s'en alla ensuite. J'avais peur de dire la vérité, car Coyle me dit que si je le déclarais je serais pendue.

"Je n'ai rien dit de cela à ma famille, ni à mon père, ni à ma mère. C'est la crainte d'être soupçonnée qui m'a empêchée de dire la vérité. Je ne sais ce que Coyle aurait dit, je craignais qu'il ne jetât le blâme sur moi. Coyle m'avoua qu'il avait tiré sur mon mari dans le lit, mais que son pistolet avait raté. Je ne sais où il a pris la hache, c'était celle de mon mari."

Pendant le mardi suivant, la prisonnière eut une entrevue avec son père, Joseph McWain. Elle contredit alors ses premiers aveux, disant que Coyle était innocent et que c'était son cousin, Joseph McWain, qui était entré dans la maison et qui avait frappé son mari pendant qu'il était au lit et qu'il l'avait ensuite tué après une lutte désespérée.

Pressé par son père de déclarer la vérité, elle dit: "Oui, je dirai la vérité, et rien que la vérité cette fois. Coyle n'a pris aucune part dans l'assassinat de George."

"Coyle n'a pas bien agi avec moi, cependant il n'a rien fait à George."

"C'est John McWain qui l'a tué."

"La veille, John me dit que George avait de l'argent caché dans la maison et qu'il aimerait en avoir un peu."

"Vers minuit, il entra dans la maison, car vous savez que ce soir-là, je laissai la porte ouverte. Je l'entendis monter l'escalier, je descendis du lit et j'allai à lui. George dormait alors. Nous allâmes une chandelle, fîmes des recherches dans la maison, mais nous ne trouvâmes aucun argent. Après un instant George s'éveilla et dit: Qu'est-ce que cela? John prit alors la hache et en asséna un coup sur la tête de George, il le frappa jusqu'à ce qu'il cessa de vivre. Les enfants entendant le bruit se mirent à crier, mais je mis une couverture sur eux. Je tenais la chandelle."

"Nous cherchâmes encore de l'argent, mais nous ne trouvâmes rien. Nous allâmes ensuite au lit et John me dit que George était mort. Il me défendit de rien dévoiler, je le lui promis. Il ajouta que si je voulais dire que c'était Coyle qui a fait cela il me donnerait 500 piastres, mais si je prononçais un mot sur son compte, il me tuerait. Ces paroles m'effrayèrent. Il me dit de ne point donner l'alarme chez les voisins, mais d'attendre deux à trois heures, jusqu'à ce qu'il fut en un lieu sûr. Je crois qu'il partit vers trois heures et demie du matin. Je restai auprès de la maison jusqu'au moment où quelques personnes se sont adonnées à passer.—*Le Nouveau Monde.*

#### MARCHÉ DE MONTREAL.

De la semaine dernière.

FARINE.		s. d.	s. d.
Farine de blé, de la campagne, par 100 lbs.	13 6	à	14 0
Farine d'avoine	0 0	à	0 0
Farine de blé—l'Inde	7 6	à	8 0
Sarrasin.	8 0	à	10 0
VOLAILLES.			
Dindes (vieux) au couple	9 0	à	10 0
Oies au couple	4 0	à	5 0
Canards au couple	2 0	à	2 6
Canards (sauvages) au couple	2 0	à	3 0
Poulets au couple	2 6	à	3 0
Poulets au couple	1 3	à	2 6
Pigeons domestiques au couple	0 10	à	1 0
VIANDRES.			
Beuf à la livre	0 4	à	0 9
Lard à la livre	0 7	à	0 8
Mouton à la livre	0 5	à	0 6
Agneau à la livre	0 5	à	0 6
Veau à la livre	0 6	à	0 7
Lard fais par 100 livres	\$ 5 50	à	\$ 6 50
Beuf par 100 livres	\$ 7 00	à	\$ 9 00
BEURRE, etc.			
Beurre frais à la livre	1 0	à	1 3
Beurre salé à la livre	0 9	à	0 11
Fromage à la livre	0 9	à	0 10
DIVERS.			
Pat. tes au sac	2 9	à	3 0
Sucre d'éclair à la livre	0 5	à	0 5 1/2
Miel	0 6	à	0 7
Œufs frais à la douzaine	0 9	à	0 10
Pommes au baril	\$ 4 00	à	\$ 5 00
Foin	\$ 0 00	à	\$ 0 00
GRAINS.			
Pois.	5 0	à	6 0
Avoine.	2 6	à	3 0
Blés sarrasin, par minot	3 6	à	4 0

## A MON AMIE

MADEMOISELLE JOSÉPHINE G....

L'oiseau dit à la fleur : "J'aime ta douce haleine!"  
L'océan mollement vient mourir à ses bords;  
L'aube darde ses feux éclatants sur la plaine;  
La brise porte au ciel de sublimes accords;

L'étoile dit au soir de ravissants mystères;  
La montagne palpète aux souffles de Pété;  
Riche de sa blancheur, aux vallons solitaires  
Le lis étale en paix sa royale beauté!

Tout est frémisséments dans la nature immense!  
L'air est plein de rayons, et les bois de concerts!  
La nuit finit le chant que l'aurore commence:  
C'est un hymne sans fin au Dieu de l'univers!

Et les anges ravis, sur la harpe éternelle  
Répètent ce grand hymne au céleste séjour;  
Et le ciel et la terre, union solennelle!  
Demeurent confondus par le lien amour!

J. W. MILLER.

Rimouski, 18 août 1871.

## LES FOUS DES ROIS DE FRANCE.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître les fous célèbres dont l'histoire est si intimement liée à celle de France. On sait que pendant plusieurs siècles, les rois de France eurent de ces fous ou bouffons pour leur amusement et celui de la cour. Commençons par Triboulet.

Triboulet avait acquis, par ses faits et gestes, une réputation si populaire, qu'on disait proverbiallement, pour témoigner le peu d'estime qu'on faisait de quelqu'un : *Je m'en soucie comme de Triboulet.*

Triboulet ne fut, sous Louis XII, qu'un pauvre imbécile, toujours tremblant au claquement du fouet de son gouverneur, toujours en querelle avec les pages qui le bafouaient; mais, sous François Ier, il devient un personnage, il a son franc parler sans crainte des écrivains, il siège dans le conseil du roi, il se moque de son maître et de toute la cour; c'est Diogène dans son tonneau, tenant tête à Alexandre.

Il faut avouer que les auteurs d'anecdotes ont habillé Triboulet de toutes les guenilles des fous et des badins de son siècle; ainsi telle répartie dont on fait honneur à l'élève de Michel Levernay a été traduite de l'espagnol ou de l'italien. Il est donc certain que bien des folies ont passé sur le compte de Triboulet, qui leur a prêté la sauvegarde de son nom, de même que les anciens rhapsodes rendaient Homère responsable de leurs vers, et s'incorporaient à la gloire du chanteur de l'*Illade*.

Cependant on peut citer quelques-unes de ces réponses attribuées à Triboulet, comme des modèles du genre d'esprit qu'on attendait d'un fou en titre d'office; viennent ensuite Rabelais souhaiter l'institution des *Triboulettines*, fêtes en l'honneur des fous et de Triboulet!

Lorsque François Ier préparait sa triste campagne de l'année 1525, où il perdit tout, hors l'honneur, Triboulet assistait au conseil secret dans lequel on discutait le plan de l'expédition. Chacun proposant son avis sur le passage de l'armée en Italie :

"Vous croyez, Messieurs, avoir décidé à merveille?" dit Triboulet, qui prit la parole aussi hardiment que le chancelier Duprat; ces beaux avis ne me plaisent guère, car vous ne songez aucunement à l'essentiel.

"Qu'est-ce?" demanda sérieusement le roi.

"L'essentiel n'est pas le moyen d'entrer en Italie, reparti le Fou, mais le moyen d'en sortir duquel personne ne parle. Voulez-vous que nous y restions?"

L'historien Mathieu nomme *Amar* l'auteur de ce sage et prudent avis.

Triboulet aurait dû ajouter, comme ce harangueur des États de la Ligue: "Croyez-moi, et vous croirez un fol;" car il proposait sans le savoir, à moins que la prophétie ne soit postérieure à l'événement de la bataille de Pavie. Chez les Romains, les poulx prédisaient l'avenir en concurrence avec les oracles. Triboulet fut contemporain de Michel Nostradamus.

Un grand seigneur, peut-être Bonivert, ayant menacé le Fou qui avait blâsonné, c'est-à-dire raillé publiquement, Triboulet alla se plaindre à François Ier:

"N'appréhende rien, lui dit le roi; quiconque aurait la hardiesse d'entreprendre contre toi, je le mènerais pendre un quart d'heure après ta mort."

"Merci vous dirais, reprit Triboulet, s'il vous agréait de le faire pendre un quart d'heure avant qu'il ne me tue."

Cette spirituelle saillie a été si souvent répétée en changeant de maître, que Triboulet, dans tous les cas, ne serait ici qu'un plagiaire.

Une autre fois, comme il passait avec un seigneur sur un pont dépourvu de parapet ou d'accoudoir, le seigneur demanda en colère pourquoi on avait construit un pont sans y mettre de garde-fous:

"Monseigneur, dit Triboulet, certes, on ne savait que nous dussions passer par là."

Ce trait serait plus vraisemblable, si l'on avait dit, à cette époque, *garde-fous* au lieu de *garde-faux*, qui est le mot primitif, soit qu'on ait sous-entendu le mot *pas* pour *garde un faux pas*, soit que *faux*, dérivé de l'allemand, signifie *défaut des côtes*, parce que cette balustrade garantit le corps jusqu'à la ceinture. Au reste, l'anecdote est assez jolie pour avoir fait prévaloir *garde-fous* sur *garde-faux*.

Quoiqu'il en soit, les *actes facétieux* de Triboulet, comme nous l'assure Des Periers, dans ses *Contes et nouvelles Récréations*, divertissaient beaucoup le roi en lui procurant quelque ébattement après son travail des affaires du royaume.

François Ier n'allait ni à la chasse, ni en voyage, sans être accompagné de son Fou, marchant devant lui par les chemins, et, de temps à autre, la voix aigre du bouffon lançait une plaisanterie qui mourait dans l'oreille du roi, ou passait de bouche en bouche avec des éclats de rire approbateurs, selon l'accueil qu'elle avait reçu à sa naissance. Un sourire effleurant les lèvres du maître était pour tous les assistants un ordre tacite d'applaudir et de s'égayer; mais, bien souvent, ce qu'on appelait une gentille *sonnette emmanchée au bout d'un bâton*, ne touchait pas l'esprit soucieux et taciturne de François Ier, rêvant au désastre de ses armées d'Italie et aux menaçants défis de Charles-Quint. Alors la plus fine épigramme de Triboulet ne produisait qu'un vain son, à peine entendu et répété à peine

par les pages découverts. Les succès du Fou de cour dépendaient donc moins du mérite de ses bons mots que de la disposition du roi à les écouter.

Un jour, Triboulet chevauchant auprès du roi et devisant de quelque *sonnette*, le cheval qu'il montait fit entendre six ou huit fois un bruit irrespectueux dont Triboulet fut fort courroucé. Aussitôt il met pied à terre, ôte la selle du cheval, la met sur sa tête, et dit à François Ier, qui était de belle humeur:

"Cousin, cousin, vous m'avez ce jourd'hui baillé le plus méchant cheval qui fut onc vu; c'est un ivrogne: quand il a bien bu, il ne fait que parler de la sorte. Par Dieu! en punition de ce, il ira à pied. Ah! ah! le vilain, il dit des choses mal sonnantes devant le roi."

A ces reproches, il ajoutait de grands coups de *massue* sur la croupe du cheval, qui n'en parlait pas moins haut. Il porta ainsi la selle, et conduisit le cheval par la bride pendant plus d'une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il crut l'animal dûment corrigé et réduit à se taire.

Triboulet, suivant ce même conteur, son contemporain, inventait mille folies pour l'amusement du roi; tantôt il vendait son cheval pour avoir du foin; tantôt il revendait son foin pour avoir un cheval; car "il vécut toujours foliant jusqu'à sa mort."

François Ier l'emmenait partout avec lui, même à l'église.

Un jour, le roi allant à la Sainte-Chapelle pour entendre vêpres, Triboulet, armé de sa marmotte, entra dans le sanctuaire, à la suite des grands officiers: au moment où le cortège royal arriva, un profond silence régnait dans l'église, et les chanoines, rangés sur leurs stalles, attendaient que le roi fut agenouillé devant son prie-Dieu pour commencer la cérémonie. Tout-à-coup l'évêque officiant entonna d'une voix éclatante le psaume *Deus in adiutorium meum intende*, puis tous les chœurs répondirent à plein gosier, de *serte qu'on n'eût pas ouï tonner céans*. Le chant grégorien, soutenu par le ronflement des orgues, gronda solennellement sous les voûtes de la Sainte-Chapelle: étourdi de cette musique, Triboulet se leva de son siège, courut à l'évêque et l'accabla de coups de poing.

L'évêque cria à l'aide, les chanoines interrompent leurs psalmodies, les assistants croient que le diable a pris la forme de Triboulet: on vient au secours du pauvre prêtre, à moitié mort de peur; on retient le bras de son adversaire, qui frappait comme un possédé; on conduit Triboulet devant le roi, que cette scène indécente avait irrité, bien que la comique fureur de son Fou lui donnât sujet de rire:

"Méchant garçon, lui dit-il, pourquoi as-tu maltraité cet homme de bien? Tu seras, pour ce fait, fouetté bellement, sans préjudice de l'enfer."

"—Da, da! mon cousin, reprit Triboulet avec une gravité de juge siégeant sur les fleurs de lis, quand nous sommes entrés céans, il n'y avait point de bruit, s'il vous souvient, et voilà que ce braillard a commencé la noise: c'est donc lui qu'il faut punir."

François Ier demanda pardon pour son Fou à l'évêque, qui l'excusa en faveur des paroles évangéliques: "Bienheureux les pauvres d'esprit."

Cette anecdote sacrilège fut assez publique pour qu'un auteur italien, le Domenichi, la mentionnât quelques années après, dans un recueil de plaisanteries florentines, sans toutefois nommer Triboulet.

Ne peut-on pas supposer que ce malicieux personnage usait de ses privilèges de Fou royal pour bafouer les prêtres catholiques et causer un immense scandale, que les premiers apôtres de la religion réformée eussent payé de leur vie? Nous voyons en effet, à la même époque, plusieurs fanatiques luthériens ou calvinistes insulter ou maltraiter le desservant à l'autel, et périr en martyrs dans les flammes du bûcher.

Bonaventure Des Periers nous apprend que Triboulet, qui avait été plus heureux que *sage*, laissa beaucoup de regrets après lui. Sa mort eut lieu sans doute vers l'année 1537, puisque le poète latin Jean Vouté a composé l'épigramme de ce Fou célèbre, imprimée dans un volume de poésies latines en 1538. Cette épigramme, dont le principal sel consiste dans le rapprochement des mots *vix* (j'ai vécu) et *morio* (bouffon) équivoquant avec le verbe *moror* (mourir), n'est guère traduisible en français.

Vixi morio, regibusque gratas  
Solo hoc nomine; viso non futuris  
Regum morio sicut Jovi supremo?

Cela veut dire à peu près: "J'ai vécu fou, et j'étais cher aux rois par ce seul nom, est-ce que le bouffon des rois ne peut pas devenir celui de Dieu?"

Il y a encore une autre épigramme latine qui n'est pas de meilleur goût. Un poète français rima et publia les *Lamentations et Compliments de Triboulet, fol du roi, qui l'a fait contre la mort*. Ce fut probablement le même auteur qui avait fait paraître précédemment la *Compliment sur la mort de Caillette*; la poésie avait elle-même besoin de quelques grains d'ellébore.

(A CONTINUER.)

## VARIÉTÉS.

Mme. Loiseau, bourgeoise, était à Versailles; le roi, voyant qu'elle s'avançait fort près du cercle, dit à Mme la duchesse de...: "Questionnez-la un peu." Madame la duchesse l'ayant fait approcher, lui dit: "Madame, quel est l'oiseau le plus propre à porter des cornes?" Elle lui répondit: "C'est un duc, madame."

Une femme entreprit de faire une neuvaine à saint Rabon pour demander la conversion de son mari; quatre jours après le mari étant mort, elle s'écria: "Que la bonté du saint est extrême, il donne plus qu'on ne lui demande!"

Benserade étant à l'Académie y prit la place de l'abbé Furetière, qu'il n'aimait pas, et dit en s'y mettant: "Voilà une place où je vais dire bien des sottises.—Courage, lui répondit Furetière, vous commencez bien."

Mme de Sévigné s'informant à M. Ménage de sa santé, il lui dit:—Madame, je suis enrhumé.—Je la suis aussi, lui dit-elle.—Il me semble, reprit Ménage, que selon les règles de notre langue, il faudrait dire: Je le suis. "Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle; mais pour moi, je croirais avoir de la barbe, si je disais autrement."

Trois soldats avaient fait quelques drôleries pendables, comme on ne voulait point les faire périr tous trois, on les fit jouer aux dés, et il était dit que celui qui amènerait le plus serait pendu pour servir d'exemple. Le premier, ayant pris les dés, amena quatorze, le second, seize, et le dernier, prenant les dés d'une main aussi assurée que s'il n'eût eu rien à craindre fit raffe de six. "Parbleu, dit-il, si je jouais de l'argent je ne serais pas si heureux."

Henri IV, faisant voir un jour à don Pedro de Tolède le superbe château de Fontainebleau, dont la chapelle n'était pas encore achevée, lui demanda s'il ne trouvait point cette maison belle; sur quoi don Pedro lui répondit que tout y était bien logé, excepté Dieu. Le roi, touché de cette réponse, lui dit: "En France, nous ne faisons pas comme en Castille, car nous logeons Dieu dans nos cœurs, au lieu que vous ne le logez que dans des pierres."

Après la bataille de Worth, un Français plaça une croix avec l'épithète suivante sur une tombe d'un cimetière des environs. "Ici reposent trois braves camarades." Français et Allemands croyant que c'était le lieu du repos de trois troupiers morts au champ de l'honneur, respectèrent naturellement cette tombe. Mais dernièrement on s'aperçut que cette croix avait disparu et on apprit depuis que le rusé Français avait pris cet ingénieux moyen de soustraire ses vins à la voracité des prussiens.

On disait à un provincial qui se piquait d'esprit, que son curé était mort. "Ne le croyez pas, répondit-il, il m'écrit tout, et s'il était mort, il ne manquerait pas de m'en donner des nouvelles."

UN STRADIVARIUS.—Nous laissons la responsabilité de l'anecdote à l'*International* de Londres:

Un homme, âgé de trente ans environ, à l'air juif, entre chez un marchand de bric-à-brac du Strand, appelé Edward Hanson, et achète pour deux ou trois shillings de cahiers de musique. Il portait un violon sous le bras.

—Voulez-vous me permettre, dit-il au marchand, de déposer chez vous ce violon et ces cahiers de musique? Je viendrai les reprendre dans quelques heures.

—Certainement, monsieur.

—Et surtout, je vous prie, ayez en bien soin! C'est un Stradivarius auquel je tiens plus qu'à l'existence. Nous ne nous sommes jamais séparés.

—Il a l'air, en effet, bien vénérable.

—C'est mon trésor. Bien que je sois très-pauvre, je ne pourrais jamais me décider à le vendre. Prenez-en donc bien soin.

Le monsieur sortit.

Peu après, un autre monsieur entre chez M. Hanson pour marchander un achat. Son œil tombe sur le fameux violon.

—Oh! oh! dit-il, voilà un stradivarius de première eau.

Il prend le violon et tire quelques sons. Il resta un instant comme abasourdi.

—Quel admirable instrument, s'écrie-t-il. Combien en voulez-vous?

—Il n'est pas à moi, monsieur.

—Engagez le propriétaire à me le céder.

—Je ne crois pas qu'il veuille s'en séparer.

Le monsieur jouait toujours du violon avec enthousiasme.

—Tenez, monsieur, j'irai jusqu'à cinquante-cinq livres.

—Je vous répète qu'il ne m'appartient pas.

—Tenez, en voilà soixante-dix livres, et n'en parlons-plus.

—Inutile, monsieur, inutile.

—Eh bien, lorsque le propriétaire viendra réclamer son instrument, priez-le de vous laisser son adresse. Vous le promettez?

—C'est convenu.

Le monsieur s'éloigne en jetant un long regard au violon.

Peu après, le propriétaire de l'instrument entre à son tour.

—Vous avez-là un violon qui me plaît, lui dit M. Hanson; voulez-vous me le céder?

—Non, non.

—Je vous donnerai un bon prix.

—Non, non. Vous ne m'en donnerez pas ce qu'il vaut.

—Combien en voulez-vous?

—Rien. Je ne m'en séparerais pas à moins de cinquante livres.

—Cinquante livres! c'est cher, mais n'importe, voici l'argent, et donnez-moi le violon.

L'artiste se fait longtemps tirer l'oreille, mais il finit par céder. Il s'éloigne avec cinquante livres sterling dans la poche.

Le marchand attend un jour, deux jours, trois jours; le monsieur mélomane ne fait point son apparition.

Le marchand se décide à aller trouver un connaisseur, et lui présente le Stradivarius.

—Combien cela vaut-il? demanda-t-il.

Le connaisseur examine le violon attentivement, puis il répond:

—Il vaut au moins quinze shillings.

Le malheureux marchand a porté plainte à la station de police de Bow-street, mais jusqu'à présent on n'a pas de nouvelles des deux artistes.

## NAISSANCE.

A Victoriaville, le 14 courant, la Dame de L. Rainville, écrivain, N. P., un fils.

## MARIAGE.

A St. Augustin, Deux-Montagnes, le 24 courant, au Presbytère de Pendoit, par le Rév. M. Taillon, prêtre, desservant de la paroisse, Joseph A. Desloges, écrivain, M. D., de Pembroke, P. O., à Marie-Azilda, la plus jeune fille de M. A. Théberge, et sœur du Rév. J. S. Théberge, curé de la paroisse.

## DÉCÈS.

A Plessisville, comté de Mégantic, le 24 août courant, à l'âge de deux mois et quatre jours, Arthur-Conrad-Raymond-Ulrich, enfant de M. L. J. Pitau, avocat.

A St. Eustache, le 29 juillet, Joseph-Benjamin Breyère dit St. Pierre, fils de M. Damien St. Pierre, commerçant, à l'âge de 5 mois et 6 jours.



NOS TRÉSORS.



LES RAPIDES.



LE PORTAGE—REVENANT ALLÈGE.



LE CHEVAL DU ROI.



OH! QU'IL EST DOUX DE NE RIEN FAIRE!



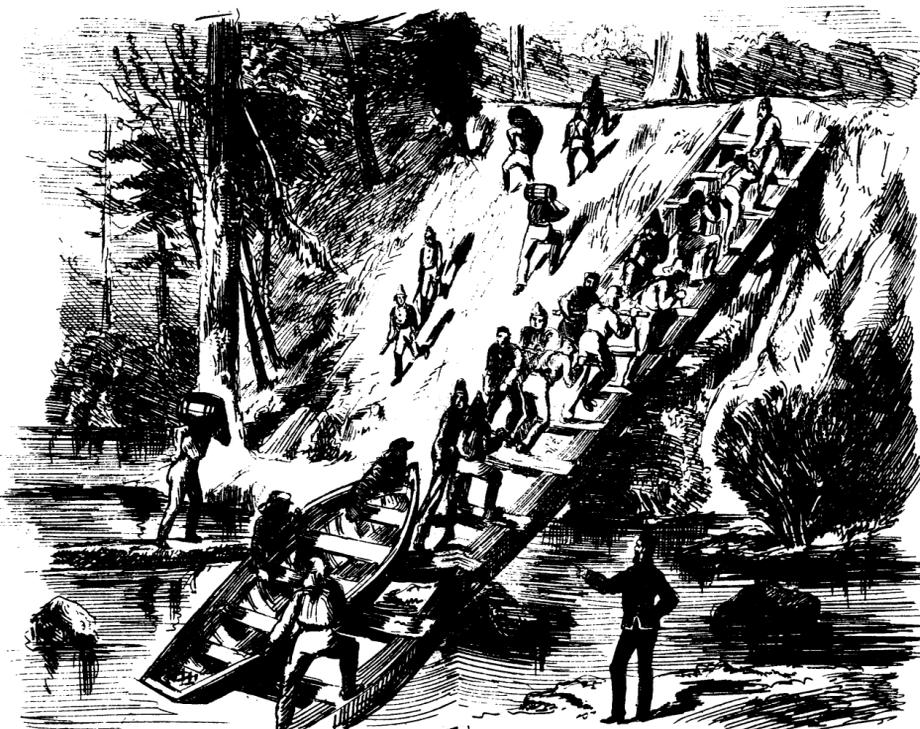
LA SENTINELLE.



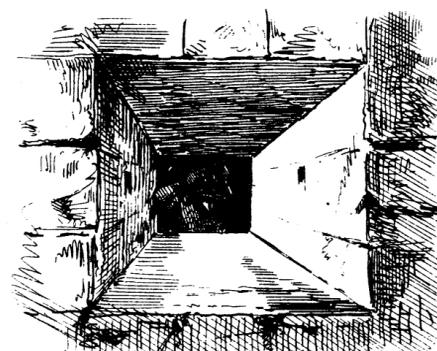
L'ARRIVÉE À MATAWIN. 92° DE CHALEUR.



UN BARIL DE LARD ÉCHAPPÉ.



NOTRE MACHÉE À QUINZE FORCES.



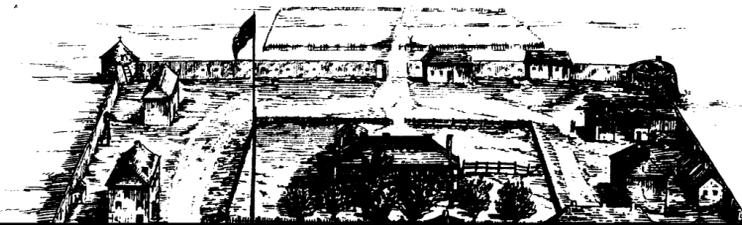
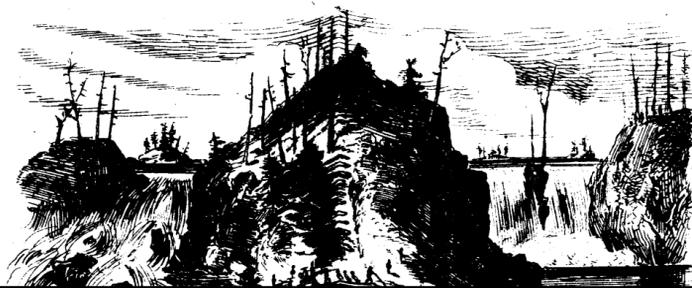
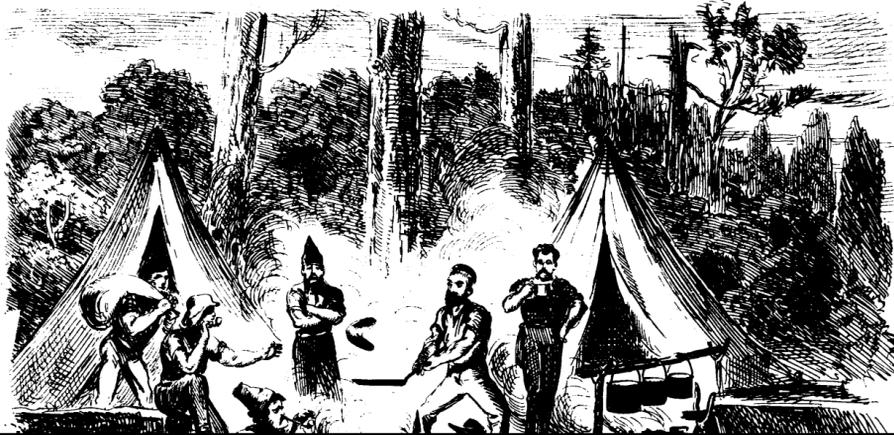
LA SAUVAGESSE AUX YEUX DOUX.

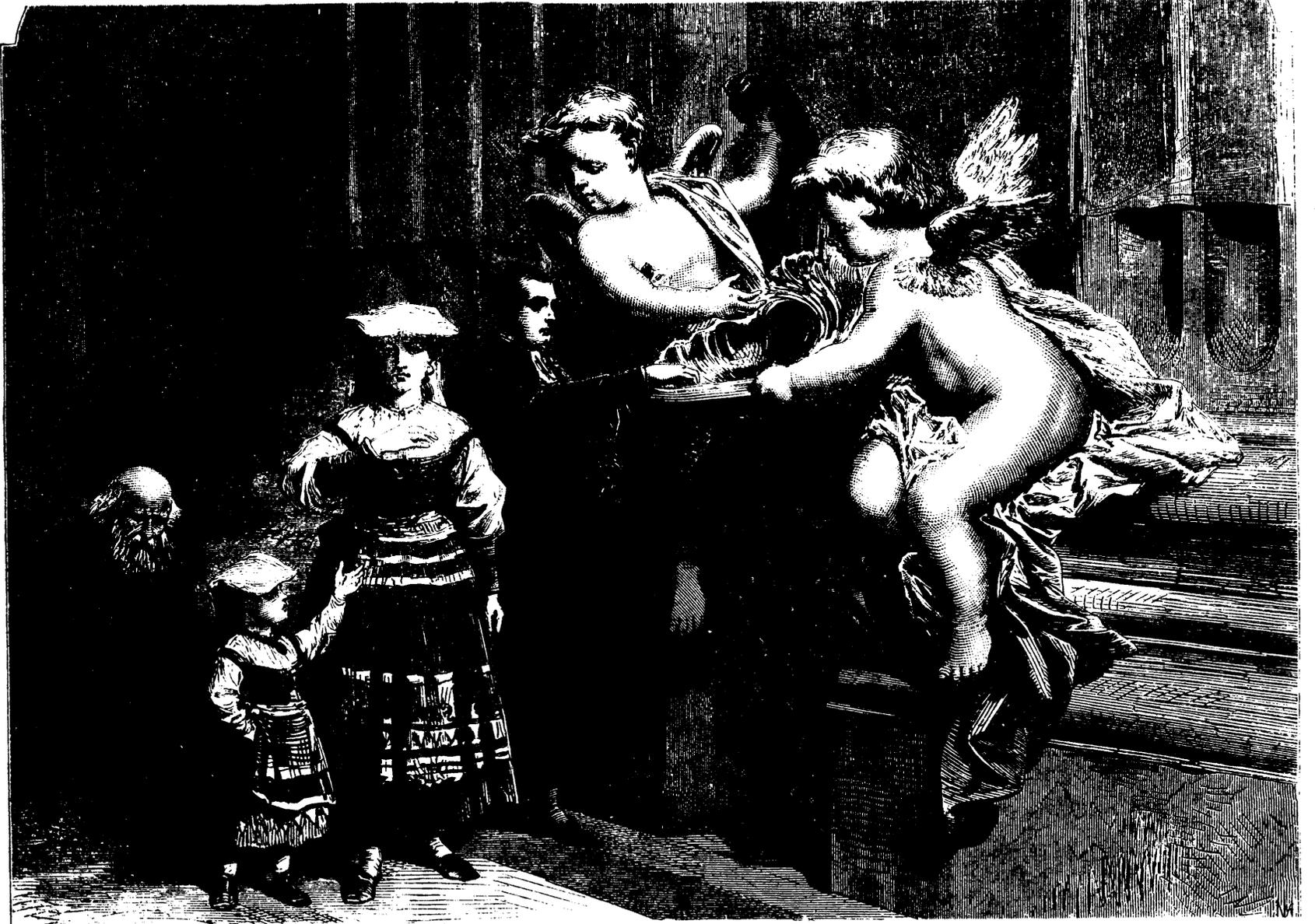


NOTRE CORRESPONDANT.



LE FORT GARRY.





ROME.—UN BÉNITIER DANS LA BASILIQUE DE St. PIERRE.



ROME.—BÉNÉDICTION DU "SANTISSIMO BAMBINO," DEVANT L'EGLISE D'ARA-CCELLI.

## AVIS.

Notre agent M. Dorion collectera dans les quartiers St. Jacques, Ste. Marie, St. Louis et Centre, à partir du 4 Septembre.

Nous prions nos abonnés de vouloir se préparer à sa visite.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 31 AOUT, 1871.

PAUL PICARD HONDAOUBOUT.

Les portraits et biographies du défunt chef huron et de Lasinonkié, son épouse, paraîtront dans notre prochain numéro. Les biographies, écrites par M. A. N. Montpetit, offriront un grand intérêt à nos lecteurs; nous devions les publier dans ce numéro, mais les circonstances nous en ont empêchés.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

Principales dépêches de la semaine dernière.

## FRANCE.

L'Assemblée a discuté le bill de désarmement de la garde nationale. Le général Pélissier a combattu cette mesure, qu'il considère comme dangereuse et inopportune. Le vicomte Meaux a demandé, aux acclamations de la droite, le désarmement immédiat et absolu. M. Thiers a démontré l'injustice d'une action immédiate, en faisant ressortir qu'une portion seulement de la garde nationale est indigne de porter les armes. La droite l'ayant interrompu violemment, le chef du Pouvoir exécutif a déclaré "qu'il avait évidemment perdu la confiance de l'Assemblée et qu'il sait ce qui lui reste à faire."

Un amendement proposé par le général Ducrot, tendant au désarmement graduel, a été adopté par 487 voix contre 154.

La détermination du gouvernement d'insister dans l'Assemblée sur le projet de loi pour le licenciement partiel de la Garde Nationale et d'employer tous les moyens en son pouvoir pour le faire adopter, est due aux découvertes faites par la police d'opérations secrètes de la "Société Internationale" parmi les officiers et les hommes de cette classe militaire.

La preuve additionnelle faite pendant le procès des Communeux a démontré que plusieurs officiers de la Garde Nationale sont des émissaires de "l'Internationale."

L'esprit mutin des soldats de ce corps est toujours prêt à éclater en révolte ouverte.

On a aussi découvert qu'un complot était mûr pour la délivrance des prisonniers communeux à l'Orangerie de Versailles, à l'aide de la garde nationale. On suppose qu'il a été tramé par "l'Internationale."

Comme il a déjà été télégraphié, l'Assemblée a, hier soir, adopté une loi pour le licenciement graduel de la garde nationale.

La discussion est engagée sur la prolongation des pouvoirs de M. Thiers pendant trois ans. Les dépêches font craindre que cette question ne se termine d'une manière funeste à la paix et à la tranquillité publique. La gauche républicaine guidée par Gambetta veut la dissolution de l'Assemblée nationale, par le motif que ses discussions ne portent aucun fruit, et l'élection d'une Assemblée constituante. M. Thiers donnerait sa démission après l'élection de la nouvelle Assemblée.

Le centre gauche, qui se compose des républicains modérés, paraît seul décidé à soutenir M. Thiers sur cette question, comme il l'a fait généralement sur les autres. Et on croit que la Droite, qui est monarchique et catholique, s'unira au Centre gauche, quoique Thiers ne soit pas son homme, dans la crainte de tomber entre les mains de Gambetta, quelle redoute et qui semble attendre son heure avec confiance. Il n'y a pas de doute que, s'il y a troubles et conflit, Gambetta sera l'homme du parti républicain. Son énergie fabuleuse, son éloquence extraordinaire et son enthousiasme républicain en font un homme redoutable pour ses adversaires de la république.

Thiers, qui vient de parler de résigner encore et qui s'aperçoit que l'Assemblée ne le soutient que par nécessité et dans la crainte de voir éclater une lutte que chaque parti redoute, ne voudrait pas, dit-on, accepter de compromis sur la question de la continuation de ses pouvoirs.

Le licenciement de la Garde nationale conformément à la loi passée par l'Assemblée menace de provoquer des troubles. Le gouvernement prend des mesures énergiques pour s'opposer à la résistance.

## L'ÉVACUATION.

On dit que les troupes prussiennes en France seront réduites à 50,000 hommes pour le 1er septembre, et que celles qui resteront seront logées dans les casernes.

## LES CONSEILS DE GUERRE.

Devant la cour martiale, le défenseur d'Assy a osé prétendre que les troupes de Versailles s'étaient servies de bombes à pétrole pour le siège de Paris. En présence de cette odieuse et infâme calomnie, la Cour a imposé silence à l'avocat.

Les procès des Communistes se poursuivent activement. Les débats sont longs et quelquefois animés. Les accusés se défendent énergiquement, les uns avec calme, mais d'autres avec arrogance. Juges et avocats s'interpellent et se menacent souvent.

## ITALIE.

On lit dans une lettre de Rome, datée du 2 août :

"Si les pétroleurs continuent à dévaster la France, comme l'annonce un télégramme même de ce soir, l'Internationale ne reste pas inactive en Italie. Le *Citadino d'Asi* écrit: 'Feu à Morasango, aux Cascines Perdone, feu à Castelnuovo, à Castellalfero, à Cinaglio. Ou brûle sur toute la ligne, comme si l'on était à Paris, au beau temps de la Commune...' Dans la campagne romaine, presque chaque nuit éclate un incendie, et les pompiers m'ont affirmé avoir trouvé, diverses fois parmi les ruines fumantes, des restes de linge ou de toile imbibés de pétrole."

Le correspondant de Bologne du journal la *Frustrà*, écrit également qu'à Bologne, les membres de l'Internationale avaient déjà tout préparé pour détruire, par le pétrole, l'arsenal militaire, divers édifices publics et un grand nombre d'établissements privés, lorsque la police a découvert leur trame, mais les oiseaux s'étaient déjà envolés. Le pétrole, dit l'*Armonia*, remplace l'eau bénite, depuis que le matérialisme a tué la foi.

## IRLANDE.

Au moment où un corps de musique traversait la semaine dernière les rues de Limrick, suivi par une foule nombreuse, à un signal donné, la populace a assailli, à coup de pierres, la police en surveillance. Après une lutte opiniâtre, les assaillants ont été dispersés. Plusieurs blessés ont été portés à l'hôpital.

## MEXIQUE.

A Morelia, un prêtre catholique, nommé Cavero, a prononcé un sermon chaleureux contre la réforme et la tolérance religieuse. Le peuple, excité par cette harangue incendiaire, s'est livré à des démonstrations du caractère le plus hostile contre les protestants.

Cavero ayant ultérieurement été emprisonné par les autorités, la populace a essayé de le délivrer de vive force.

Les troupes fédérales sont intervenues, et il s'en est suivi une échauffourée dans laquelle nombre de personnes ont été tuées ou blessées. Dans la fureur de leur fanatisme surexcité, les partisans du prêtre Cavero ont allumé plusieurs incendies.

Le Collège de Trois-Rivières vient de modifier son programme d'études. Ainsi, il y aura deux cours distincts, constituant cependant un tout complet, à savoir: le cours industriel et le cours classique. Dans le cours industriel, les élèves se livreront à l'étude des questions commerciales et industrielles, et le cours classique restera le même.

C'est une réforme dont le district de Trois-Rivières avait besoin. Nous espérons qu'on trouvera moyen de faire fonctionner efficacement ces deux systèmes d'études, sans diminuer l'importance de l'un ou de l'autre. Dans tous les cas, c'est un pas en avant, la reconnaissance d'un besoin pressant. Le Collège de Ste. Thérèse avait déjà inauguré ce double programme d'études.

## M. DESFORGES.

Tous ceux qui voyagent à bord des bateaux de la Compagnie du Richelieu rendent hommage au mérite de M. Desforges, agent de cette compagnie à Québec, où il est devenu aussi populaire qu'il l'était à Montréal. Le succès de M. Desforges prouve qu'on peut être modeste et faire son chemin. Tant mieux ! ce n'est pas toujours le cas.

Les emplois, dans les compagnies de bateaux et de chemins de fer ne sont pas faciles à remplir. Rien de plus exigeant que des gens en voyage. Il n'est pas donné à beaucoup de personnes de savoir donner et refuser. Il faut pour cela un tact et une bonne éducation que tous les hommes ne possèdent pas.

## INDUSTRIE.

On parle de l'établissement d'une manufacture de laine sur la rivière Nicolet. M. Manseau, marchand, de la Baie-du-Febvre, serait à la tête de l'entreprise. Le succès de la manufacture d'Yamachiche est devenu un exemple encourageant. Tant mieux. On peut fonder encore trois ou quatre établissements comme celui d'Yamachiche, sans que nous en ayons encore assez pour notre district.—*Le Constitutionnel*.

La manufacture de chaussures de MM. Côté & Côté va recommencer ces opérations. Une nouvelle société vient d'être formée entre MM. Victor Côté, Louis Côté et Georges Côté. Nous souhaitons à la nouvelle société tout le succès désirable.—*Courrier de St. Hyacinthe*.

## KAMOURASKA, 3 août 1871.

L'hon. A. CAMPBELL,

Maître général des postes, Ottawa.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous offrir ma résignation comme Maître de Poste pour la paroisse St. Louis de Kamouraska, et de vous offrir comme successeur, Louis-Charles Bégin, écuier, notaire et marchand.

Voilà 33 ans que je remplis la charge, depuis le 1er octobre 1848; je souhaite à mon successeur une aussi longue persévérance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant-Serviteur,

A. GAGNÉ, M. P.

## M. PROVENCHER.

On parle de la nomination de M. Provencher comme agent d'émigration pour Manitoba. L'esprit pratique et l'habileté qu'il vient de déployer dans le recensement du Bas-Canada n'ont pas peu contribué, dit-on, à augmenter la confiance qu'on avait dans ses capacités. Si les gouvernements ne faisaient jamais que des nominations comme celle-là, personne ne s'en plaindrait. Il est vrai qu'il faudrait supposer que des hommes comme M. Provencher sont faciles à trouver.

## MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Nous avons appris avec regret le décès de l'Honorable Urgel Archambault, ancien conseiller législatif et marchand de l'Assomption, arrivé samedi soir.

M. Archambault avait une position marquante dans le pays, tant par sa fortune que par son intelligence des affaires.

Lié pendant bon nombre d'années à la classe commerciale, il ne cessa néanmoins de témoigner un grand intérêt à tout ce qui pouvait être utile à la cause agricole.

Longtemps membre de l'ancienne Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, il fut appelé à faire partie du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Quoique dans la vie privée depuis les élections de 1867, M. Archambault exerçait une influence politique assez considérable dans son district. Il appartenait au parti de l'opposition régulière.

Il était le père de P. A. O. Archambault, écrivain, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier avec beaucoup de solennité, au milieu d'un grand concours de personnes de la ville et de la campagne.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Rév. M. Luc Pélissier, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, arrivée hier à 10 heures et dix minutes du matin, dans la 55e année de son âge et la 27e de prêtrise.

M. Pélissier, natif du diocèse d'Annecy, en Savoie, était venu en ce pays en 1849. Après avoir professé quelques années au Collège de Montréal, il fut chargé de la desserte de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, qui lui doit en grande partie son ornementation actuelle. Transféré à l'Eglise St. Jacques, il présida à la reconstruction de ce vaste édifice, deux fois réduit en cendres. Nommé plus tard à la cure de Saint-Joseph, il déploya un égal zèle pour l'embellissement de cette nouvelle église. Il était depuis quelque temps directeur de la Mission du Lac des Deux-Montagnes, quand il s'est senti atteint de la maladie qui l'a emporté.—*Merve de lundi*.

Nous enregistrons aujourd'hui, le décès de Benjamin Moreau, Ecr., Juge de Paix et l'un des officiers du bureau du Prototoaire de Montréal.

Ce digne vieillard, aux mœurs pleines d'affabilité et de douceur, réunissait à l'honnêteté du bon citoyen, la courtoisie de l'homme bien né. Aussi, s'était-il fait des amis de tous ceux qui le connaissaient. Chez lui, la vertu était aimable, jusque sur le lit où il attendit la mort, pendant deux mois de dures souffrances, avec cette sérénité que méritait la vie qu'il avait menée.

Il avait, peu de jours auparavant, donné une dernière bénédiction à deux de ses fils, obligés de s'éloigner et dont l'un, ex-zouave pontifical, fait partie de la courageuse colonie du *Mégantic*.

Madame Moreau, son épouse, Madame Labrecque, sa fille unique et M. le Chanoine Edmond Moreau, ex-aumônier aux zouaves Pontificaux, recueillirent son dernier soupir et l'héritage qu'il laisse à sa famille, celui d'un amour ardent pour Pie IX, auquel il avait sacrifié ses plus chères affections, et d'un nom sans tache, dont elle devra s'enorgueillir.—*Idem*.

Un de nos plus anciens citoyens de Québec et le doyen des médecins de la province, M. le Dr. Painchaud, est mort la semaine dernière, en cette ville. Esprit fin et observateur, M. Painchaud s'était fait une réputation d'homme spirituel et brillant dans les conversations. De temps à autre, il éparpillait dans nos journaux de charmantes causeries pleines de verve et qui portaient vivement l'empreinte de son esprit original et primesautier.

Il exerçait sa profession avec le succès que donne une longue expérience, accompagnée de fortes études.

Il est mort à l'âge de 84 ans.—*Journal de Québec*.

## PERPLEXITÉ NO. 2.

Mais croire que l'on tient les pommes d'Hespérides, Et presser tendrement un navet sur son cœur.

J'avais cru d'abord, en m'élevant jusqu'au genre délicat, jusqu'au style poétique de M. Sam. Benoit, l'écrivain aux métaphores supercognitives, j'émergerais de la foule, je romprais les lauges qui m'assimilent aux piètres écrivailleurs dont regorge mon pays natal; mais c'était un rêve, un rêve doré, si l'on veut, mais destiné, comme tous les rêves, à s'évanouir en fumée.

Je ne serai jamais qu'un homme médiocre, "qu'un homme ordinaire," qui "ne comprend ni ce qu'on ne pense ni ce qu'on n'exprime d'une façon ou d'une autre."

Et, il faut bien que je vous l'avoue, mes amis: je commence à croire que M. Sam. Benoit a parfaitement raison de me traiter avec cette rudesse. En effet, plus je m'arrête devant sa phrase que je viens de citer, moins je la comprends. Ce diable d'homme, en jouant avec ses panoramas, m'aura jeté un sort. Moi, si intelligent naguère qu'à l'âge de seize mois j'épelais *Sasatchewan* sans m'écarter du sentier de la vertu, je m'embrouille tellement dans les idées d'autrui que je ne puis plus comprendre "ni ce qu'on ne pense ni ce qu'on n'exprime."

Saperlotte, est-ce que je deviendrais obligé, par hasard, pour recouvrer la finesse et l'acuité de mes facultés primitives, de renoncer à la satisfaction de ce penchant favori qui me porte à presser tendrement sur mon cœur la prose de M. Sam. Benoit, chaque fois que j'en rencontre une échantillon dans les gazettes?...

"M. Griffon, dit le cruel M. Sam. Benoit, se laisse asphixier volontairement dans une goutte d'eau, mais ne s'y noiera pas. S'il est lent à reprendre ses sens, parlez-lui de confiture, on

faites-lui simplement respirer l'odeur d'un pot qui leur a servi, la crise cessera de suite, j'en suis certain."

Allons, me voilà encore perplexe... M. Sam. Benoit a cela de commun avec Lamartine, qu'il lui arrive rarement de bien préciser ce qu'il veut dire.

M. Sam. Benoit—(pourquoi ne s'appelle-t-il pas Alphonse comme Lamartine?) parle d'un pot qui a servi aux confitures; mais il ne dit pas du tout à quoi il leur a servi, ce pot.

Au lieu de répondre à ma pauvre petite question de l'autre jour, sur le degré de maturité des miliciens au camp de Lévis, M. Benoit me demande s'il eût été possible de faire du cidre avec les volontaires qu'il m'est arrivé de prendre à la campagne pour des pommes fameuses ou des renettes.

Je vais répondre catégoriquement à M. Benoit; suivez-moi bien:

Vous êtes à la campagne, et vous rêvez tendrement au panorama des fleuves... Bon!

Un volontaire vous apparaît tout à coup à l'horizon, et dans le trouble délicieux où vous plonge la visite de la déesse du Mont Parnasse, vous le prenez pour une pomme... Rien de plus aisé à vendre.

Vous poursuivez votre course vagabonde en faisant de douces œillades à celle des neuf sœurs qui vous semble la plus accorte, et vous arrivez à portée du volontaire... Toujours perdu dans le vague de vos pensées, vous tendez la main pour le cueillir et le fourrer dans vos poches; quand tout à coup un grand cri retentit; c'est la pomme que vous voulez cueillir qui s'écrie:

—Non d'un p'tit bonhomme! si vous n'passez pas vot' chemin, j'vas vous flanquer un tripoté!....

De ce moment, mon cher M. Sam. impossible de s'y méprendre. Le voile poétique à travers lequel vous apercevez tous les objets, s'échancère du haut en bas, et vous vous trouvez en présence d'un gaillard à trois poils, auquel vous offrez piteusement cette excuse bien sentie:

—Pardon, M. le soldat, je vous prenais pour une pomme, et je voulais vous emporter à la maison pour le p'tit qui adore ce fruit....

Voilà comment les choses se passent dès que l'on touche au seuil de la réalité, mon cher M. Sam.

JULES GRIFFON.

LES RÉGATTES.

Les régattes qui avaient lieu à St. Jean, N.-B., le 24, entre l'équipage du Tyne d'Angleterre et celui de St. Jean ont été brusquement interrompues par la mort subite de l'un des rameurs anglais, Renforth. Cet événement a créé partout la plus vive sensation, et les dépêches du 25 ne parlent que de cela.

Plus de 20,000 personnes s'étaient rendues sur le théâtre de cet exploit nautique, à Terryburn, sur la rivière Kennebecasis, à 7 milles de St. Jean; il en était venu de partout, du Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe. Depuis huit jours, tout l'intérêt était concentré sur cette affaire. Les concurrents, établis sur les lieux même de la course, se préparaient chaque jour par des exercices réguliers. Des paris engagés de part et d'autre s'élevaient à des sommes fabuleuses; le prix de concours était de \$5,000, plus le titre de champion; la longueur de la course, 6 milles.

Dès 5 heures le 24 au matin, tout le monde était sur pied, et quand la course commença à 7 heures précises, une anxiété fébrile dominait cette foule immense. De prime abord les coureurs de St. Jean prirent les devants, donnant 43 coups de rame à la minute, tandis que ceux du Tyne n'en donnaient que 42 coups; mais bientôt, après le premier mille, les anglais, qui s'étaient vus dépassés de toute la longueur d'une chaloupe, firent un effort vigoureux et dépassèrent à leur tour leurs adversaires d'une demi longueur de chaloupe. On en était alors à un mille et un quart, lorsque tout à coup Renforth, le chef des coureurs anglais, s'affaissa dans son embarcation; il venait d'être frappé d'apoplexie. Ses compagnons durent abandonner la lutte et revenir à terre, où Renforth ne tarda pas à expirer.

Il est facile de s'imaginer la sensation qui s'empara des 20 à 25,000 personnes échelonnées le long du rivage, en voyant ce brusque dénouement. Toutes sortes de rumeurs se mirent à circuler: on prétendit que les Anglais avaient vendu la course, mais quand ceux-ci revinrent à terre avec Renforth expirant, il fallut bien renoncer à l'idée d'une indigne supercherie.

AUTRES DÉTAILS.

Renforth, le rameur de l'équipage du Tyne qui s'est trouvé soudainement faible pendant la course des bateaux, est mort vers neuf heures du matin le même jour, en répétant ces paroles: "Adieu! Annie" à l'adresse de sa femme en Angleterre.

D'autres détails nous apprennent qu'au moment de sa défaillance, Renforth jeta un regard inquiet sur le bateau de ses adversaires en avant de deux longueurs, lâcha sa rame et tomba dans les bras de son compagnon Kelly. Chambers et Percy dirigèrent l'embarcation vers le rivage et l'infortuné rameur fut transporté à son hôtel où il expira vingt minutes après, d'une attaque d'apoplexie suivant le plus grand nombre, des effets du poison suivant quelques-uns. Mais cette dernière hypothèse n'est pas probable. L'autopsie du cadavre nous révéla la vraie cause de sa mort.

Renforth, à l'hôtel quelques minutes avant sa mort, dit en passant ses deux bras autour du cou de M. Walton, du Chronicle de New-Castle, et les larmes aux yeux: "Que vont-ils penser au pays?" Et à Kelly qui le pressait d'expliquer les mots suivants qu'il avait prononcés dans le bateau: "J'ai quelque chose que je te dirai plus tard," il répondit: "Tout à l'heure." Mais il mourut aussitôt.

Une enquête fut faite, et après le témoignage de deux ou trois personnes et des médecins qui firent l'autopsie, le Jury à déclaré que la mort de Renforth provenait de causes naturelles.

UN BÉNÉTIER DANS LA BASILIQUE DE ST. PIERRE, A ROME.

Notre gravure à la page 424 représente un des admirables bénitiers qui se trouvent dans la basilique de Saint-Pierre, près de l'entrée. La vasque taillée dans un magnifique marbre orange est accompagnée de deux anges de proportions colossales. L'un soutient la vasque; l'autre, par son attitude, semble inviter le fidèle à mouiller sa main dans l'eau sainte. Ces statues sont en marbre blanc, avec des draperies noires et blanches, également en marbre.

LA BÉNÉDICTION DU BAMBINO.

A ROME

L'église d'Ara-Cœli (Santa-Maria in Ara Cœli) est située à côté du Capitole et sur l'emplacement du temple de Jupiter Capitolin. C'est là que les Franciscains conservent la célèbre statuette connue sous le nom de Santissimo Bambino. La légende raconte que cette petite figurine fut sculptée par un moine dans un morceau d'un arbre du Jardin des oliviers, et colorée par saint Luc pendant le sommeil de ce religieux.

Le jour de Noël, le Bambino est exposé dans une crèche. Cette exposition dure plusieurs jours, pendant lesquels de jeunes enfants, garçons ou filles, montent sur une espèce de tréteau placé en face de la crèche, et débitent de petits sermons sur la naissance du Christ.

Le jour de l'Épiphanie, on porte en procession la statuette dans l'église d'Ara-Cœli; puis on se rend sur la rampe extérieure du grand escalier et on donne la bénédiction au peuple avec le Bambino, magnifiquement orné des pierreries et des perles qui lui ont été offertes par la piété des fidèles.

NOUVELLES DIVERSES.

Une rumeur en circulation va à dire que l'Hon. M. Langevin, l'Hon. M. Mitchel et C. J. Brydges, ecr., seront créés chevaliers.

M. P. Gauvreau a été nommé ingénieur-en-chef du chemin de fer de la rive nord, moyennant \$4,000 d'émoluments par année.

Les Etats-Unis font d'immenses préparatifs pour la réception du grand Duc Alexis qui arrivera à New-York, avec la flotte, vers le 1er octobre.

On parle d'une nouvelle émission de 25cts. canadiens de papier ainsi que la mise en circulation d'un fort montant de petites monnaies. Cette nouvelle sera reçue avec plaisir par les commerçants et tout le monde en général.

On dit qu'il y a une mine d'argent sur les bords de la rivière Gatineau, quelque part dans le voisinage du "Désert." Les Sauvages connaissent seuls la place où elle git, mais ne veulent l'indiquer pour aucune considération.

UN BEAU BRIN.—Nous avons vu, l'autre jour, un brin d'avoine mesurant plus de 6 pieds de hauteur. Il a été cueilli sur la terre de M. le curé Brunette, à Ste. Sophie d'Halifax.—Evenement.

La législature du New-Hampshire a passé une loi qui oblige chaque père ou tuteur d'envoyer son enfant à l'école, au moins douze semaines par année, sous peine d'une amende de \$10 pour la première infraction et de \$20 pour la seconde.

Une société d'Agriculture de l'Illinois offre une prime au couple conjugal qui amènera à l'exposition le plus grand nombre d'enfants, petits enfants, etc.

Il est malheureux que les Canadiennes ne puissent pas concourir, elles auraient certainement le prix.

On dit que la population du comté de Joliette—telle que constatée par le dernier recensement—est de plus de 23 mille âmes, ce qui serait une augmentation d'environ 2 mille depuis 1861. La population de la ville de Joliette a augmenté de mille âmes durant les dix dernières années.

Ontario a beaucoup souffert cet été par les incendies de forêts. Jeudi dernier, six enfants ont été brûlés à mort en cueillant des framboises dans un abattis où le feu ravageait. Les cris des pauvres petits malheureux étaient pitoyables à entendre. Il était impossible de leur donner aucun secours.

La semaine dernière, un marchand de cette ville s'en revenait en compagnie d'une dame de la Côte St. Paul. En arrivant près du pont Wellington, son cheval prit l'épouvante, et comme le pont était ouvert, il se précipita dans le canal. Heureusement, les deux personnes purent se sauver elles-mêmes et le cheval.

On dit que M. le Dr. Larue et deux autres citoyens de Québec doivent prochainement se rendre aux Etats-Unis dans le but d'assister à des expériences métallurgiques. Ils veulent s'assurer par eux-mêmes de la valeur du procédé nouveau au moyen duquel on convertit directement le fer magnétique en acier.

Une nouvelle bien extraordinaire nous arrive d'Égypte: La pyramide de Chéops, une de celles du haut desquelles quarante siècles contemplaient les soldats de la première république, s'est écroulée dans la journée du 23 juin, ensevelissant plusieurs touristes, probablement des Anglais, qui visitaient l'intérieur.

VISITEURS DISTINGUÉS.—Le gouverneur-général, Lord Lisgar, visitera Québec à l'époque de l'Exhibition et sera, pendant quelques jours, l'hôte de Sir Narcisse Belleau, à Spencer Wood.

Il est aussi question de la visite dans le même temps de l'amiral commandant la flotte à Halifax, qui viendrait à bord de son vaisseau avec le Lieutenant-Général Doyle, Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.—Evenement.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE.—Depuis quelque temps, les propriétaires se plaignent que leurs chiens arrivent à la maison sans colliers et comme de raison sans numéros. L'on est porté à croire que c'est une nouvelle industrie que l'on veut commencer à exercer dans quelques parties de la ville. On dit même que des personnes à l'air respectable vont de portes en portes offrant des numéros pour moitié prix, sous le prétexte qu'ils n'en ont plus besoin, leurs chiens étant morts.

Le Rév. M. B. Beaudry, curé du Côteau St. Louis, a été nommé directeur du collège de cette ville, charge qu'il a déjà remplie autrefois à la grande satisfaction des parents et des élèves. M. Lévesque, ex-directeur, entre au vicariat de Joliette, où il remplace le Rév. M. J. Bonin, qui sera professeur au collège. Le Rév. M. Moise Mainville succède à M. Beaudry. Ces messieurs, à l'exception de M. Bonin, sont Pères de la Communauté de St. Viateur.—Gazette de Joliette.

Il y a eu, le 23, à Québec, une réunion du comité du Conseil d'Agriculture et du Bureau des Arts et Manufactures. Étaient présents: M. H. G. Joly, président du Conseil d'Agriculture; M. A. A. C. Larivière, président du Bureau des Arts et Manufactures; MM. L. H. Massue, Alex. Somerville et DeBlois, membres du comité, et M. Georges Leclerc, secrétaire. Il a été résolu de tenir une exposition horticole en même temps que l'exposition agricole et industrielle. Une somme de \$300 a été votée pour les prix. On doit ériger une vaste tente pour l'exposition horticole. Le secrétaire a déclaré que déjà le nombre des entrées atteignait un chiffre considérable, et que les animaux qui figureront à l'exposition seront supérieurs à tout ce qui a été vu jusqu'ici en cette province.

On lit dans une correspondance cacounnaise, comme dirait Simon Séricux:

Sir John A. McDonald est à la Rivière-du-Loup et sans aucun doute souvent l'hôte de Son Excellence. L'hon Alex. Morris, autre membre du cabinet, quoique ne demeurant pas à l'hôtel est souvent avec nous. Sir Georges E. Cartier est ici, bien portant et ce qui est encore mieux c'est l'homme d'état le plus populaire au milieu de nous.

Je regrette que la discrétion me condamne à demeurer dans les généralités, quand je pourrais parler avec plaisir des efforts bienveillants des dames et des messieurs, pour contribuer à la gaieté générale. Les principales familles de nos provinces sont admirablement représentées par des personnes dont les manières cultivées, l'intelligence, la beauté, forment un cercle qui pourrait orner la société la plus délicate et leur amitié est un souvenir agréable.

Lady Cartier et ses demoiselles accomplies, sont ici, et chaque jour, avec leurs aimables compagnes, contribuent à l'amusement de leurs amis et admirateurs par d'aimables causeries et des passe-temps agréables. A ces divertissements plus doux s'ajoutent au dehors, le jeu de boule, le jeu de crosse, la pêche et les courses.

Je remarque, cette année, que plusieurs des sites les plus agréables des environs, sont occupés par de jolies maisons de campagne, où l'on reçoit les amis d'une manière hospitalière. Quelques-unes de nos principales familles possèdent des résidences construites avec goût et y jouissent de la fraîcheur pendant l'été.

Les ouvriers qui travaillent à la démolition de la porte Prescott ont découvert plusieurs ossements humains à quelques pieds au-dessus du niveau de la rue. On croit qu'autrefois il y avait un cimetière sur l'emplacement où s'élevait la porte Prescott. M. Gauvreau a eu l'obligeance de nous montrer un calumet en terre cuite et un vase en cuivre, trouvé près d'un crâne et des restes d'un cercueil. On sait qu'il y avait jadis un cimetière à cet endroit.—Journal de Québec.

L'arbre le plus vieux de l'Europe est probablement le cyprès de Somma, en Lombardie. On dit qu'il existait avant la venue de Jésus-Christ, et qu'il a 1911 ans. Sa hauteur est de 106 pieds et sa circonférence, à 1 pied de terre, de 20 pieds.

"MARLBOROUGH S'EN VAIT EN GUERRE."

Après s'être sagement reposé pendant plus d'un an sur ses lauriers, le général O'Neil parle d'aller gagner de nouveaux exploits sur le sol canadien.

Il est actuellement à St. Louis, Missouri, où il cherche à trouver de nouvelles dupes qui lui fournissent de l'argent. Pour encourager les imbéciles à se montrer généreux dans les souscriptions qu'il leur fait faire, il leur développe avec habileté l'admirable plan d'invasion suivant, bien propre à enflammer les imaginations chevaleresques.

Cette fois, son plan de campagne est tout changé. Au lieu d'aller prendre Montréal dans une avant-midi et Québec dans une nuit, il envahira d'abord le territoire du Nord-Ouest, fera alliance avec les Métis, puis marchera de là sur le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, qu'il soumettra successivement. Après avoir conquis toute la Confédération Canadienne, moins la Colombie, qui ne le tente pas pour le moment, il armera et équipera une flotte puissante pour aller faire une descente en Irlande et la délivrer du joug anglais.

Ce n'est pas plus difficile que cela avec lui. Bon voyage, compère, si jamais vous vous décidez encore à partir.—l'inspecteur Canadien.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

- MM. Lépine et Darveau, Libraires... Québec
Dumoutier, Libraire... Lévis
Koberger, Maître de Poste... New-Liverpool
Ls. Bland, marchand... St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand... Ste. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat... Somerset
L. Genest, marchand... St. Henri
M. Morin, N. P... St. Anselme
Docteur Lebel... St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste... St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand... St. Michel, do
François Bélanger, Mtre de Poste... St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste... St. Thomas, Montmagny
S. Gannebe, marchand... Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur... L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire... Ste. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand... St. Paschal
Ls. Bégin, N. P... Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand... Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand... Cacouna
Thomas Pelletier, marchand... Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste... Rimouski
Ls. Quellet, Instituteur... Nouvelle Shoobred, Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste... Arthabaska Station
A. Béland... Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P... Pont de Maskinongé
M. D'Aigle... Belœil
Ladislas Archambault... L'Assomption
Théophile Paquet, marchand... Sault-au-Récollet
G. B. Lamarche... St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste... Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf... St. Pierre Miquelon
Blake Langlais... Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste... Baie St. Paul
Elie Pelland... Berthier, en haut
L. B. D'Aoust... Pointe-Claire
Alfred Lorde... Sorel
P. Lespérance, Maître de Poste... Longueuil
J. A. Fournier, N. P... Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon... Worcester, U. S.
M. Joassin... Valleyfield.
Le major F. Charon... St. Hubert.
Eugène Vadebonceur... Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste... St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont... Winnipeg, Manitoba.
Ls. Normandin, Mtre de Poste... Boucherville.
A. Paré, Mtre de Poste... St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr... Cap Sauté.
L. A. Grison... Ottawa.
Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste... Ste. Thérèse.
W. Chapman, Ecr... St. François, Beauce.
T. Charbonneau, Ecr... Mtre de P. L'Acadie.
J. O. Poirier, Mtre de Poste... St. Jacques le Mineur.
Julien Brosseau, Ecr... Mtre de P. Laprairie.
Pierre Thérèse, Ecr... N. P... Ste. Marie, Beauce.
B. Bruno, Ecr... Avocat... St. Joseph, do
Frs. X. Dulac, Ecr... N. P... St. George, do
D. Brulé, Ecr... N. P... Vaudeuil.
A. Phaneuf, Ecr... N. P... Rigaud.
A. Lefebvre, Ecr... N. P... Ste. Marthe et Newtown.
J. B. H. Beaugard, Ecr... St. Athanase.
E. Y. H. tu, Ecr... Instituteur... Lachine.
C. Champagne, Ecr... N. P... St. Eustache.
A. Fortier, Ecr... N. P... Ste. Scholastique.
M. le Docteur Migneault... St. Augustin (D-Montagnes).
Mme Ve le L. O. Rousseau... Château Richer.
A. Archambault, Ecr... N. P... Verennes.
T. Lussier, Ecr... Maître de Poste Vachères et Contrecoeur.
J. B. Villemure, Ecr... N. P... St. Jérôme.
Jules Clément, Ecr... Éboulements.
Elie Anger, Ecr... N. P... Malbaie.
A. Savard, Instituteur... Chicoutimi.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### SECONDE PARTIE.

#### CHAPITRE IV. — Suite.

Ces deux exclamations se croisèrent et l'on vit un jeune officier se dresser debout sur ses étiéris et sauter comme un daim au milieu des soldats ébahis.

Suivit un instant de silence pendant lequel Beaulac retint entre ses bras tremblants sa bien-aimée Berthe qui chancelait sous le poids d'un bonheur trop subit.

Mais rougissant de voir tant de regards curieux concentrés sur elle, Berthe s'arracha des bras de son fiancé et se retira quelque peu à l'écart.

Raoul la suivit.

— Vous arrivez à temps, disait le capitaine Taillefer à M. de la Roche-Beaucourt.

— Comment cela ?

— Figurez-vous que les Anglais ont formé le plan de prendre position sur les plaines en forçant le passage du Foulon, dont ils sont peut-être maîtres à l'heure qu'il est.

— Hein !

— C'est cette demoiselle, où cette dame, que M. de Beaulac paraît si bien connaître, qui vient de m'en informer. Elle était retenue prisonnière sur un vaisseau de la flotte anglaise, quand, ce soir, elle a réussi à s'échapper. Or avant de s'échapper, elle a surpris une conversation entre les officiers du bord. Figurez-vous que ces damnés Anglais ont appris d'un traître infâme que nous attendions cette nuit un convoi de vivres et quel était le mot de passe convenu entre nous pour le laisser passer. Saïssant l'occasion au vol, ils ont chargé de troupes leurs chaloupes que les nôtres ont prises pour celles que nous attendions, vu qu'on leur a crié le mot de passe en bon français. De sorte que les Anglais sont descendus jusqu'au Foulon sans obstacles.

— Mille tonnerres !

— Comme ces berges ont passé vis-à-vis d'ici vers onze heures, les troupes qui les montaient doivent être maintenant débarquées au Foulon.

— Sacrebleu ! et M. de Montcalm qui paraît-il, a rappelé au camp de Beauport le bataillon qu'il avait consenti, avant-hier, à envoyer sur les hauteurs de Québec ! (1) Les plaines vont se trouver sans défense, si Vergor n'oppose pas une résistance vigoureuse en attendant qu'on lui envoie du secours. Mordieu !

— N'êtes-vous pas d'avis qu'il faut prévenir immédiatement M. de Montcalm ?

— Mais certainement !

— Nous n'avons pas de chevaux.

— Et les miens donc ? Holà... Beaulac !

En s'entendant appeler par son chef, Raoul coupa court au doux entretien qu'il avait depuis une minute avec sa Berthe chérie.

— Qu'y a-t-il à votre service, mon commandant, dit-il en s'approchant de la Roche-Beaucourt.

— Vous allez remonter à cheval et courir à franc-étrier au camp de Beauport. Demandez le général et dites-lui que l'ennemi menace le Foulon. Lavigreur vous suivra. Moi, je vais aller prévenir les hommes de ma compagnie. Dites à M. de Montcalm que j'accours et que je lui amène tous les renforts que je pense trouver sur mon chemin. Allons, Taillefer en route, vous aussi.

— Pardon, mon commandant, dit Raoul. Mais que va devenir Mlle de Rochebrune. Je ne puis la laisser seule ici.

— Diable !... Prenez-la en croupe avec vous. Elle ne pèse pas assez pour fatiguer beaucoup plus votre cheval.

— Oh ! merci, monsieur !

— Bien ! bien ! en selle. Ah ! dites-donc, Beaulac ?

— Monsieur ?

— Dans le cas où l'ennemi serait maître des plaines d'Abraham, passez par le chemin de Sainte-Foye, afin de ne pas être arrêté.

— Oui, commandant ?

M. de la Roche-Beaucourt, qui n'était pas descendu de cheval, tourna bride et partit à fond de train dans la direction de la Pointe-aux-Trembles.

Tandis que les soldats du capitaine Taillefer repliaient les tentes ou reboulaient leurs sacs pour se mettre en marche, les deux autres chevaux prenaient au grand galop le chemin de la ville. Beaulac et Berthe montaient le premier. Lavigreur suivait sur le second. Le brave canadien était si content de revoir sa petite demoiselle, qu'il essayait du revers de la main, tout en galopant, une larme de joie qui voulait obstinément quitter ses yeux attendris par la charmante vision qui s'offrait à eux dans l'ombre.

Ravissant en effet, était l'aspect présenté par le charmant groupe que formaient Beaulac et Mlle de Rochebrune.

Ferme en selle comme un bronze, Raoul guidait son coursier de la main droite, tandis que son bras gauche, passé autour de la ceinture de sa fiancée, maintenait la jeune fille en croupe. La fine taille de Berthe, souple comme une liane, se cambrant sur le bras nerveux de son amant. Enivrée par cette course vertigineuse,

la tête inclinée vers l'épaule de Raoul et les yeux à demi fermés, Berthe contemplait son fiancé dans une muette extase.

Et sous eux, comme il bondissait le vaillant coursier noir. Sa longue crinière au vent, et mordant avec rage le frein couvert d'écume, il allait dans la nuit sombre rapide comme la tempête, frappant sans relâche de ses sabots ferrés les pierres de la route, d'où jaillissaient des étincelles.

Derrière eux fuyaient les grands arbres, comme les soldats d'une armée de géants en déroute; tandis que le galop furieux des chevaux allait réveiller les échos endormis dans les profondeurs du bois qui bordait les deux côtés du chemin, et roulait continu sous les sonores arceaux de feuillage, comme les grondements lointains du canon.

Ils coururent ainsi longtemps, sans dire un mot. Tout entiers à leur félicité, ils en savaient intimement les douceurs, semblant craindre d'élever la voix de peur que le seul souffle de leurs paroles ne la fit envoler.

La nuit cependant paraissait fuir derrière eux avec le chemin dévoré. Car le ciel blanchissait graduellement du côté où ils allaient. Déjà même l'horizon se parait à l'orient d'un ruban argenté qui se transformait peu à peu en large écharpe d'or à mesure que la clarté du jour envahissait le ciel.

Raoul regardait Berthe. Qu'elle était belle si près de lui ! Sa tête fatiguée s'appuyait maintenant tout à fait sur l'épaule de son ami. Ses beaux yeux bruns se miraient dans ceux de Raoul et sur ses lèvres empourprées frissonnaient un céleste sourire, pendant que les flots épais de sa chevelure noire flottaient au vent du matin qui la soulevait en tresses onduleuses pour la caresser avec plus d'amour.

La tête de Raoul finit par s'incliner aussi, et quand ses lèvres furent à la hauteur du front de sa bien-aimée, elles s'y posèrent éperdues sur une boucle folâtre qui serpentait sur la tempe où courait un petit réseau de jolies veines bleues.

Raoul sentit frémir sur son bras le cœur de sa fiancée.

Il releva la tête, et baignant de nouveau son regard dans l'œil limpide de la jeune fille.

— Berthe, dit-il, il me semble qu'à présent je pourrais mourir.

— Oh ! ne parlez pas ainsi. Raoul ! Ces paroles répondent trop à la pensée douloureuse qui vient de me mordre au cœur. Je me disais que notre bonheur étant trop grand pour durer, de nouveaux malheurs allaient fondre sur nous.

— Allons ! allons ! enfant. Trêve de ces idées sombres. Nous avons assez souffert, il me semble. L'avenir est à nous.

— L'avenir, Raoul, l'avenir n'appartient qu'à Dieu.

Sous le coup de ces pensées funestes que le malheur jaloux jetait entre eux pour les arracher de l'extase dans laquelle ils étaient ravis, les pauvres enfants se turent et continuèrent à chevaucher quelque temps en silence.

Mais l'insouciance inhérente à leur âge et la joie de se revoir après une aussi longue séparation, leur fit bientôt reprendre leur amoureux babillage.

Beaulac l'en ayant priée, Mlle de Rochebrune lui fit le récit de ses aventures. Puis la conversation devint plus intime. Ils se parlèrent longtemps bien bas, tout bas, car la bouche de Raoul était si près de la fine oreille de Berthe que la jeune fille sentait l'haleine de son amant flatter les contours de sa joue veloutée. Leurs regards, où se lisaient tous les sentiments de leur âme, accompagnaient ce duo plus charmant encore que les harmonieuses roulades que les oisillons perlaient à la cime des arbres, sur le passage des deux amants, en lustrant leurs plumes avec les gouttelettes de rosée tombées sur le bord de leurs nids.

Les chevaux couraient toujours, et sous leurs pieds nerveux, la terre du chemin fuyait grise et rayée.

Comme ils arrivaient au Belvédère, sur le chemin de Sainte-Foye, Raoul et Lavigreur entendirent des coups de fusil qui crépitaient sur leur droite, dans la direction des plaines ou du Foulon.

— Entends-tu, Jean ? s'écria Raoul.

— Oui, mon lieutenant, il y a déjà une demi-heure que ça dure.

En effet, Lavigreur, qui était moins préoccupé que les deux amants, entendait depuis quelque temps la fusillade.

— Mon Dieu ! dit Raoul, nous n'arriverons jamais à temps !

Il enfonce ses éperons dans les flancs de sa monture. Le noble animal bondit sous le coup, et son allure, effrénée pourtant, s'accrut encore. L'écume tigrée le poil lustré de ses flancs noirs comme l'aile du corbeau, et courait en veines blanches sur ses souples jarrets.

Raoul déboucha bientôt dans les champs déserts alors, où s'élève aujourd'hui le faubourg Saint-Jean. Il jeta un regard à droite. Mais le terrain sur lequel il courait était trop bas pour qu'il pût voir ce qui se passait en arrière des hauteurs d'Abraham. Il n'aperçut, au-dessus des collines, que de légers flocons de fumée blanche, dont les taches ourtées ressortaient de la teinte rose dont l'aurore illuminait l'orient.

Quelques coups de fusil retentissaient encore, mais le bruit en allait s'affaiblissant à mesure que Beaulac approchait de la ville.

En quelques secondes, Raoul arriva près de la porte Saint-Jean.

— Qui vive ! cria la sentinelle, dont la sil-

houette se découpait en noir sur le ciel au sommet du rempart.

— France.

— Quel régiment ?

— Compagnie de la Roche-Beaucourt. Estafette. Ouvrez vite, l'ennemi est au Foulon.

— Au Foulon !

— Vous n'en savez rien ! Mais, mordieu ! n'avez-vous point entendu la fusillade ?

— Oui, mais nous avons cru que c'était notre convoi de vivres que les Anglais attaquaient. Nous n'y pouvions rien. (1)

— Ouvrez ! pardieu ! ouvrez !

Avant que le factionnaire n'eût donné l'éveil au corps de garde et que les soldats du poste n'eussent ouvert la porte de ville, qu'on tenait barricadée, il s'écoula bien un quart-d'heure.

Beaulac s'en rongea les poings. Lavigreur sacrata à s'en casser les dents.

Enfin, l'entrée fut libre.

Les chevaux s'enfoncèrent sous la poterne. Il était passé quatre heures. Tout le monde dormait dans la ville.

— Donnez l'alarme ! cria Beaulac aux soldats.

Et sans plus s'arrêter, il lança son cheval au galop dans la rue Saint-Jean, tandis que les cris perçants des clairons qui sonnaient l'alarme éclataient derrière lui.

Arrivé au détour de la rue du Palais, il voulut passer outre, pour aller déposer Berthe chez Mlle Longpré, qui demeurait sur les remparts.

Mais Mlle de Rochebrune s'y opposa.

— Au revoir, Raoul, dit-elle en se laissant glisser à terre. Ne perdez pas une minute : la patrie avant tout. D'ailleurs, je ne suis qu'à deux pas de chez moi.

— Adieu donc, ma chère Berthe.

Et Beaulac, toujours suivi de Lavigreur, piqua des deux vers la porte du Palais.

Ah ! si l'infortuné jeune homme eût prévu de quelles larmes de sang il déplorait, le soir même, d'avoir ainsi laissé sa fiancée seule au milieu de la rue déserte !

En deux secondes il atteignit la porte du Palais, où il pensa devenir fou d'impatience pendant les dix minutes qui s'écoulaient avant qu'on la lui pût ouvrir. La même scène se renouvela au pied de la côte, en bas de la rue Saint-Nicolas, puis à la tête du pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles.

De sorte qu'il était passé cinq heures quand Raoul, laissant le pont derrière lui, put enfin galopper librement sur le chemin de Beauport.

Partout sur son passage il jeta l'éveil.

Les troupes qui avaient bivouaqué durant la nuit allaient rentrer sous les tentes. (2)

Enfin, lorsque les chevaux fumants de Beaulac et du canadien, s'arrêtèrent près de la maison (3) que le Général occupait à Beauport, il était six heures. (4)

#### CHAPITRE V.

##### LES TRAITRES ET LES BRAVES.

Il était bien ourdi le complot de l'intendant Bigot.

D'abord, lors de son entrevue avec Wolfe, Sournois avait fait promettre au général anglais, ainsi qu'aux brigadiers Monckton, Townshend et Murray, qu'ils garderaient sur cette transaction un inviolable secret.

Rassuré de ce côté, Bigot, qui pensait, avec beaucoup de raison, n'avoir pas à craindre l'indiscrétion de Vergor et de Sournois, ne songea plus ensuite qu'à saisir le moment propice à l'exécution de son dessein.

Il ne fut pas longtemps à l'attendre. L'armée commençait à manquer de vivres, vu que les vaisseaux anglais bloquaient le fleuve en haut et en bas de la capitale et que les vieillards, les femmes et les enfants qui avaient, pendant quelques semaines, transporté des provisions à force bras, depuis les Trois-Rivières jusqu'à Québec, étaient maintenant exténués par ce travail atroce. Il fallait aviser à ravitailler au plus tôt la ville et l'armée. C'était le devoir de l'intendant et du munitionnaire. Aussi, proposèrent-ils qu'on tentât l'expédition d'un convoi par eau, qui, à la faveur d'une nuit noire, forcerait le blocus en trompant la vigilance des marins anglais. On se rendit d'autant mieux à cet avis que c'était le seul possible, et l'on fixa la nuit du douze au treize septembre pour cette tentative. (5)

Il ne s'agissait plus pour Bigot que de faire connaître cette particularité aux généraux anglais afin qu'ils en profitassent. Voici comment Sournois s'y prit, selon les ordres de son maître. Il s'aboucha avec deux soldats de la garnison de Québec, gens de sac et de corde et ivrognes au moins autant que lui. Comme il les avait déjà traités plusieurs fois, il fut facile au valet de les décider à le suivre dans une taverne dont il était l'habitué.

Là, après mainte rasade, Sournois feignit de paraître plus échauffé qu'il ne l'était réelle-

(1) " L'on entendit des coups de feu au-dessus de Québec : dans la ville, on crut qu'un petit convoi de vivres qu'on faisait venir par eau avait été attaqué par les Anglais. "

(2) Historique.

(3) On peut voir encore cette maison, abandonnée maintenant, sur la terre de M. le colonel Gury à Beauport.

(4) " M. de Montcalm reçut la nouvelle inattendue de ce débarquement, à six heures du matin. " M. Garneau.

(5) " On essaya de se servir encore une fois de la voie du fleuve, tout hasardeuse qu'elle était, pour faire descendre des vivres, et c'est à la suite de cette résolution que fut expédié le convoi dont nous venons de parler. " M. Garneau.

ment. D'abord, il s'apitoya sur le sort de ses deux amis qui ne pouvaient manquer de perdre très-prochainement le goût du vin, vu qu'il savait de source certaine que les Anglais étaient à la veille de s'emparer de la ville et qu'ils se préparaient à passer toute la garnison au fil de l'épée, à cause de la longue et opiniâtre résistance opposée jusqu'alors aux assiégés. Et, sans qu'il y parût, Sournois leur infiltra l'idée de désertion pour prévenir le funeste sort qui les attendait, comptant bien que l'imagination excitée des deux troupiers ferait le reste.

Comme on continuait à lever le coude et que l'on buvait chaque fois à verre pleurant, Sournois simula une ivresse encore plus imprudente. Il alla jusqu'à dire que si la ville, par grande chance, n'était pas prise d'assaut, la garnison périrait de faim parce que le fleuve était bloqué par les Anglais, au-dessus et au-dessous de la capitale. Déjà les vivres étaient des plus rares à Québec, et le convoi que l'on attendait dans la nuit du douze au treize serait certainement intercepté par l'ennemi.

— Four preuve que je n'invente pas, leur dit confidentiellement Sournois, et que je suis bien renseigné, je puis même vous apprendre quel est le mot d'ordre que les conducteurs du convoi devront jeter à nos sentinelles. C'est : Monon, ... galché.

Il eut soin d'entrecooper ce mot d'un hoquet fictif.

Puis Sournois, qui tenait à ne pas griser complètement ses deux hommes, sortit avec eux du cabaret et les quitta.

C'était le soir.

Les idées sombres que le valet y avait jetées fermentant avec le vin dans le cerveau des deux soldats, ils se dirigèrent à pas de loup vers les remparts, suivis de loin par Sournois qui les épiait. Arrivés sur le mur de l'ouest, entre les portes Saint-Jean et Saint-Louis, et après s'être assurés que personne ne les observait, ils se laissèrent glisser en bas de la muraille, du côté de la campagne. Ce qui leur fut très-facile, vu que le mur n'avait guère plus, en cet endroit, de six à sept pieds de haut par suite de la négligence, peut-être systématique, apportée à fortifier Québec.

Sournois revint à l'intendance en se frottant les mains. Ce plan, qui pouvait aussi bien manquer, avait réussi à merveille. Quant à lui, en supposant que les deux troupiers ne fussent pas désertés et qu'ils eussent rapporté aux autorités françaises les paroles qu'il avait comme laissé échapper, on ne pouvait songer à l'inquiéter pour quelques propos proférés durant l'ivresse.

Les soldats gagnèrent la flotte mouillée au Cap-Rouge. Pour s'attirer les faveurs de leurs nouveaux maîtres, ils dévoilèrent aux généraux et l'attente du convoi de vivres par les Français et le mot d'ordre convenu. (1)

L'on sait maintenant que les Anglais, profitant de ce bon avis, s'embarquèrent sur des bateaux, à la faveur des ténèbres et se laissèrent glisser avec le baissant vers le Foulon. Aux sentinelles qui les interpellèrent, quelques officiers qui parlaient le français donnèrent le mot de passe en ajoutant :

— Ne faites pas de bruit, ce sont les vivres ! (2)

Grâce à ce stratagème, les troupes anglaises descendirent sans encombre jusqu'à l'anse des Mères. (3)

Rendus entre les postes de Saint-Michel et du Foulon, ils débarquèrent sans coup férir. Wolfe à la tête de l'infanterie légère s'avança, dans le plus grand silence, vers un corps de garde qui défendait le pied de la rampe que longe le ruisseau Saint-Denis en se précipitant des hauteurs de la falaise.

Mais durant ce temps-là, que faisait Vergor, le commandant du poste qui demeurait à l'endroit du débarquement ?

Il dormait ou feignait le sommeil, ce brave capitaine !

La suite au prochain numéro.

(1) " Par deux soldats qui, la veille, avaient déserté, les Anglais avaient été informés que cette nuit quelques chaloupes chargées de vivres devaient descendre à Québec. " M. Ferland.

M. Dussieux dit aussi à ce sujet, dans une note de son ouvrage, que : " Des déserteurs avaient communiqué le mot d'ordre aux Anglais. "

(2) Historique.

(3) Je ne puis m'empêcher de citer, à ce sujet, ce passage saisissant et poétique de l'histoire de la conspiration de Pontiac par M. Francis Parkman. Il représente Wolfe, encore faible des suites de sa maladie et descendant, entouré des siens, vers le Foulon. " He sat in the stern of one of the boats, pale and weak, but borne up to a calm height of resolution. Every order had been given, every arrangement made, and it only remained to face the issue. The ebbing tide sufficed to bear the boats along, and nothing broke the silence of the night but the gurgle of the river and the low voice of Wolfe as he reported to the officers about him the status of Gray's camp in a country Church yard which had recently appeared and which he had just received from England. Perhaps as he uttered those strangely appropriate words : " The paths of glory lead but to the grave. "

the shadows of his own approaching fate stole with mournful prophecy across his mind. " Gentlemen, he said, as he closed his recital, I could rather have written those lines than take Quebec to-morrow. "

Un homme, avec des cheveux en accroche cœurs sur les tempes, subit un interrogatoire de police correctionnelle :

Le président. — Pourquoi ne travaillez-vous pas pour nourrir votre femme légitime ?

Le prévenu. — Ma femme légitime ! Est-ce que j'en ai une ? C'est pendant la Commune que je me suis marié : aussi, je demande qu'on casse mon mariage !... La Commune a abusé de ma jeunesse et de mon inexpérience !...

